

## MAJORITE OFFICIELLE DE M. REAL CAOUCETTE: 1063

M. Jean-Louis Baillargeon, officier-rapporteur pour la récente élection de Pontiac, fait le relevé officiel des boîtes de scrutin. — Il fait rapport du nombre de suffrages accordé à chacun des cinq candidats.

Mardi et mercredi derniers, sous la surveillance de l'officier-rapporteur général pour l'élection complémentaire de Pontiac, M. Jean-Louis Baillargeon, avocat de Val d'Or, on a procédé au relevé officiel des boîtes de scrutin ayant servi à l'enregistrement des votes des électeurs à la dite élection, le 16 septembre dernier.

Nos lecteurs sont, sans nul doute, au courant de cette procédure officielle du relevé des boîtes, mais pour ceux, peut-être, qui ne seraient pas familiers avec la signification de ce travail, nous ferons remarquer qu'il consiste dans le fait pour l'officier-rapporteur, en présence des candidats ou de leurs représentants, de briser les scellées de chacune des boîtes et d'en faire le dépouillement, c'est-à-dire, d'y prendre une enveloppe scellée, à son adresse, contenant le rapport officiel,

signé, des sous-officiers rapporteurs en fonction dans les polls, le jour du scrutin.

Si pour une raison ou une autre cette enveloppe n'y est pas apparente, il est nécessaire pour l'officier-rapporteur de perquisitionner la boîte et son contenu jusqu'à ce qu'il ait trouvé ledit rapport. Dans le cas où il lui serait impossible de le trouver, il lui faudra alors prendre tous les moyens à sa disposition pour amener le sous-officier rapporteur en cause ou son greffier, et ce avant la terminaison de l'examen des boîtes, afin d'obtenir de l'un ou de l'autre une déclaration assermentée comme quoi le rapport envoyé le soir même de l'élection est bien le rapport exact du détail du scrutin. Advenant le cas, où il serait impossible d'obtenir la présence de l'un ou de l'autre, l'officier-rapporteur prie

alors l'un des candidats ou son représentant de fournir la copie du rapport qui lui a été envoyée par le sous-officier rapporteur du poll et de l'accompagner d'une déclaration assermentée.

Lorsque toutes les boîtes, une à une, ont été ouvertes on procède à l'addition du détail des votes accordés à chacun des candidats, tel que donné par les rapports ci-dessus mentionnés. C'est ce total qui est proclamé, après l'addition finale, par l'officier rapporteur.

Ci après, on trouvera le détail du vote à l'élection du 16 septembre, tel que fourni par M. Baillargeon:

Caouette	11,743
Labelle	10,350
Bélec	7,497
Molloy	2,002
Roy	579

TOTAL 31,841  
donnant à M. Caouette, une majorité de 1,063 sur son plus proche concurrent, M. Labelle.

Pour ceux qui désireraient faire la comparaison avec le vote enregistré et le nombre obtenu par chacun des candidats lors de l'élection générale du 11 juin 1945, nous donnons ci-dessous le détail du scrutin de l'an dernier:

McDonald	13,165
McCool	6,156
Caouette	5,854
Rioux	4,485
Fitley	2,386

TOTAL 32,046  
donnant une majorité de 7,009 à M. McDonald sur son plus proche concurrent, M. McCool.

On remarquera aussi que M. Caouette a recueilli cette année un total de 11,413 votes contre 5,854 en 1945, ce qui lui donne un gain sur l'élection dernière de 5,559 votes.

### Le ministre de la Voirie fait le tour de l'Abitibi

Sans donner aucun cachet officiel à son voyage en notre région, l'hon. Antonio Talbot, C.R., ministre provincial de la Voirie, a parcouru en fin de semaine, tout notre réseau routier, en tournée d'inspection. Il était accompagné de M. L.-M. Deschêne, I.C., ingénieur en charge de notredistrict, No. 6.

Arrivé en notre ville vendredi après-midi, après avoir parcouru la route Mont-Laurier-Senneterre et avoir visité Val d'Or, le distingué visiteur s'est rendu à Makamik et à LaSarre, où il a eu d'importantes entrevues avec M. Gérard Martel, ingénieur divisionnaire, d'Amos. A son retour il a passé par Rouyn et Ville-Marie.

Notre grand-voyer provincial a éprouvé une vive satisfaction, en constatant le bel état de nos routes et quelques indiscrets prétendent qu'il a voulu se rendre compte, sur place, des possibilités de paver en asphalte le grand chemin de ceinture qui relie l'Abitibi au reste de la province. Toutefois, cette information demeure encore dans le domaine des simples déductions, que l'on se plaît à faire, chaque fois qu'un ministre nous rend visite.

### L'AIDE AUX AVEUGLES

Tout récemment les citoyens de Val d'Or recevaient une petite mesive, provenant de la section de Val d'Or, de l'Institut Canadien pour les aveugles, et sollicitant leurs avis pour faciliter le beau travail de cette organisation, qui, cette année, est sous les auspices du club Rotary.

Afin d'aider à augmenter les contributions, on a organisé dans ce but un "Tag-day". On se rendra directement dans les différentes mines, en appuyant plus directement sur les bienfaits de cette oeuvre.

Déjà, le trésorier du comité local, M. P.-E. Gauthier, a reçu de généreuses contributions, provenant de firmes locales et d'individus. Toute personne, désirant appuyer tangiblement ce beau geste, peut le faire soit en déposant son obole à la Banque Canadienne du Commerce ou en mallant sa contribution directement à M. P.-E. Gauthier, gérant de la Banque du Commerce, à Val d'Or.

### Congres de la Chambre de Commerce Provinciale a Montreal

Délégués venus de toutes les parties de la province. — Trois jours de délibérations importantes. — La délégation de Val d'Or.

Six représentants locaux ont assisté récemment au Congrès de la Chambre de Commerce, dont les sessions furent tenues en l'hôtel Windsor, à Montréal.

Durant les trois jours qui durèrent ces assises importantes, les délégués, venus de tous les coins de la province, discutèrent à profusion sur tous les sujets ayant trait directement ou indirectement au thème placé sur l'agenda pour étude et considération: "L'éducation, un placement".

On traita de toutes les phases de l'éducation, de sa portée dans la vie et de la façon d'en exploiter les avantages.

La délégation fut reçue par M. E. Genest, président de la Chambre de Commerce de la province de Québec; M. J.-H. Brace, président du Montréal Board of Trade et vice-président du Bell Telephone; M. Maurice Trudeau, président de la Chambre de Commerce, district de Montréal par S. H. le maire Camillien Houde, qui souhaita la bienvenue aux délégués, au nom de la ville.

La délégation de Val d'Or était formée des citoyens suivants: MM. Armand Bouffard, Henri Nault, Oscar Fortin, J.-O. Germain, Philippe Germain et Robert Lamb.

#### Séance d'ouverture

La première journée fut consacrée aux séances d'ouverture, à la

#### Visite de M. Frank Sawyer

Nous avions le plaisir de saluer, au cours de la semaine, M. Frank Sawyer, qui était de passage parmi nous, après un séjour de près de deux mois à l'hôpital militaire, de Montréal, chemin de la Reine-Marie.

M. Sawyer, comme vous vous souvenez, fut victime d'un malheureux accident, au cours duquel il se fractura l'épine dorsale.

Frank est retourné à l'hôpital, où, samedi on brisa son corset de plâtre. Si la fracture est reprise, Frank se rétablira assez apidement; sinon, on deva reprendre l'opération et il sera alité huit mois durant.

formation de comités et à l'élaboration d'un plan d'ensemble.

Les orateurs qui prirent la parole furent MM. C.-E. Boivin, notaire, de Montréal, et Huot Massue, ingénieur civil de la Shawinigan Water (Suite à la page 11)

### ECHOS DE LA VISITE DES DELEGUES MONTREALAIS A VAL D'OR



Groupe de délégués montrealais fraternisant avec des citoyens de Val d'Or et de Bourlamaque, lors d'une réception organisée à l'hôtel Bourlamaque. De gauche à droite on remarque: MM. O. Tétraut, échevin de Val d'Or; A. Soucy, secrétaire-trésorier de la vil-

le de Val d'Or; A. Cousineau, gérant de la ville de Val d'Or; J.-R. French, gérant de la ville de Verdun; son Honneur Camillien Houde, O.B.E., maire de Montréal; son Honneur J.-E. Bérard, maire de Val d'Or; David Gourd, député de Châteauguay à Ottawa; J. Corrigan, offi-

cier du C.N.R., Cochrane-Ont.; Gérard Bienvenue, président de la Chambre de Commerce des Jeunes et propriétaire-gérant de l'hôtel Chateauguay Inn de Val d'Or; J.-A. Duckett, de Montréal.

(Photos C.N.R.)

### Congres des lignes de Propriétaires a Montreal

Lors du congrès des Lignes de Propriétaires de la province de Québec, qui sera présidé par M. le maire de LaBruère Fortier, président de L'Union des Lignes de la Province, on nous apprend que l'invité d'honneur sera l'honorable Maurice Duplessis. Les personnalités suivantes ont été invitées au congrès:

Honorable Bona Dussaut; Paul Beaulieu; Onésime Gagnon; Adolphe Godbout; P.-R. Du Tremblay; Ernest Bertrand; Très honorables Louis St-Laurent; honorable J. Jean; son honneur Camillien Houde, maire de Montréal; M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif et plusieurs autres.

On compte que plus de 250 délégués s'inscriront au congrès qui aura lieu le 30 septembre et le 1er octobre, à l'hôtel Windsor de Montréal.

Le secrétaire de L'Union des Lignes nous dit que le nombre de lignes représentées au congrès sera probablement le plus grand jamais enregistré. L'importance des questions discutées à ce congrès et qui se rattachent toutes au thème général "La réhabilitation de la Propriété foncière" explique l'intérêt qu'on attache partout à ce congrès.

### Lamaque Mines et le comite d'arbitrage

Les employés de Lamaque Mines, au dire de M. R. Lachance, organisateur du local 654, de l'union des Travailleurs dans les Mines et Moulins, ont accepté à l'unanimité le rapport du comité d'arbitrage, siégeant présentement à Montréal.

Il appert que le représentant de la Compagnie, sur le comité d'Arbitrage, avait donné son approbation à deux points soumis à la considération des membres, mais qu'il était dissident sur les deux autres.

Maintenant que les employés ont accepté les décisions de la majorité du comité d'arbitrage, il sera intéressant de noter l'attitude que prendra à son tour la direction de Lamaque Mines.

## Appel a tous les anciens sous-officiers de l'armee

Sans but lucratif... grouper dans une association amicale d'entraide tous les anciens sous-officiers de l'armee canadienne, voilà le but que se propose un comité de sous-officiers, formé ces jours derniers lors d'une réunion à Montréal.

Le conseil de direction provisoire se compose comme suit: président, Paul de Koninck, de Montréal; vice-président, Roland Samson, de Québec; secrétaire, Joseph La Rivière, de Richelieu; trésorier, Henri Turcot, de Montréal; conseiller juridique, Me Jean de Courville Nicol, de Montréal.

"Eisenhower lui-même", disait il y a quelque temps "que si la première guerre mondiale avait été une guerre de généraux, ce deuxième conflit était une guerre de sous-officiers; sur les épaules de ces jeunes meneurs d'hommes repose le bon fonctionnement de l'armée".

Le comité est d'avis que, dans la paix comme dans la guerre, ces jeunes gens sont appelés à jouer un rôle d'importance primordiale. Nous

espérons, déclare monsieur de Koninck, que tous les anciens sous-officiers se saisiront de leurs responsabilités et qu'ils comprendront qu'en s'unissant à leurs camarades, ils pourront contribuer, non seulement à leur avancement personnel, mais au progrès général de leur province, comme ils ont su apporter leur large contribution à la victoire commune.

Tous les anciens sous-officiers (lance-caporal suppléant à sous-officier breveté, volontaire ou mobilisé) sont priés de communiquer avec le secrétaire, Joseph La Rivière, case postale 276, Montréal, aussitôt que possible, afin d'obtenir de plus amples renseignements.

## Incendie a Normetal

Quand le 13 d'un mois tombe un vendredi, la croyance populaire s'émeut d'une telle coïncidence, qu'elle redoute comme un présage de malheur.

Pour une fois, sans qu'il n'en soit la faute de qui que ce soit, vendredi, le 13 septembre 1946, laissera un souvenir pénible à l'un de nos concitoyens, lequel a vu un incendie causer des dommages considérables à l'une de ses propriétés.

En effet, vendredi le 13 septembre dernier, vers les quatre heures de l'après-midi, le feu se déclarait à l'Hôtelierie que M. Victor Desroberts d'Amos, possède à Normetal.

Il semble, après enquête, que le bran de scie, qui remplissait les murs de cet immeuble, aurait été surchauffé par les rayons du soleil et que l'on pourrait attribuer

à ce fait là l'origine de l'incendie.

Avec l'aide d'une escouade de pompiers volontaires de la mine Normetal, le personnel de l'hôtel s'empressa de démolir la partie de l'édifice en flammes, mais partout, dans les murs, le feu courait en dégageant une fumée âcre et dense. Après plusieurs heures de travail efficace, on parvint à mettre sous contrôle l'élément destructeur, mais les dommages, patiemment couverts par les assurances, n'en demeurent pas moins considérables.

Dès le lendemain de l'incendie,

Remettez tous les coupons de viande valdes dont vous pouvez vous passer. Donnez-les à un receveur autorisé, ou remettez-les à votre bureau local de rationnement.

une équipe de menuisiers se mit à l'oeuvre pour réparer les dégats causés par l'eau et la fumée et, dès aujourd'hui cette populaire hôtellerie réouverte au public, continue d'y accueillir sa nombreuse clientèle, tout comme auparavant.

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

## Bonnes nouvelles pour les amateurs de radio

Les radio-amateurs dans tout le Canada vont se réjouir de la nouvelle annoncée tout dernièrement par la Corporation des biens de guerre, relativement à la quantité grandement accrue de matériel et d'accessoires de radio déclarés en surplus. Ces articles, y compris des pièces d'appareils émetteurs et récepteurs, peuvent maintenant être trouvés chez les grossistes et les marchands-détaillants. Par le passé, la plupart du matériel utilisable déclaré en surplus avait été absorbé par les gouvernements fédéral et provinciaux, détenteurs de priorités, si bien qu'il n'en restait que très peu à la disposition du public en général.

La Corporation des biens de guerre et l'Association canadienne des amateurs de radio (Canadian Amateur Radio Operators' Association) ont conclu un accord en vertu duquel les membres de l'Association réferont leurs demandes directement à cette dernière. Après renseignements obtenus de la Corporation, l'Association donnera à ses membres les noms et adresses des agents distributeurs situés dans leur localité.

L'Association maintiendra à cet effet une liaison constante avec La Corporation.

Dans un numéro récent de "XTAL", organe officiel de l'Association des radio-amateurs, un article sur la vente des biens en surplus, par la Corporation, souligne qu'il s'agit "mieux de laisser aux distributeurs locaux le soin de disposer du matériel en réalisant un léger profit, justifié par le trouble qu'ils se donnent... Faites-nous connaître vos demandes. Elles seront transmises à la Corporation et vous serez avisés en retour".

Soyez avare de farine sur la planche à pain; garder le surplus pour épaissir les sauces.

Après Le Bain



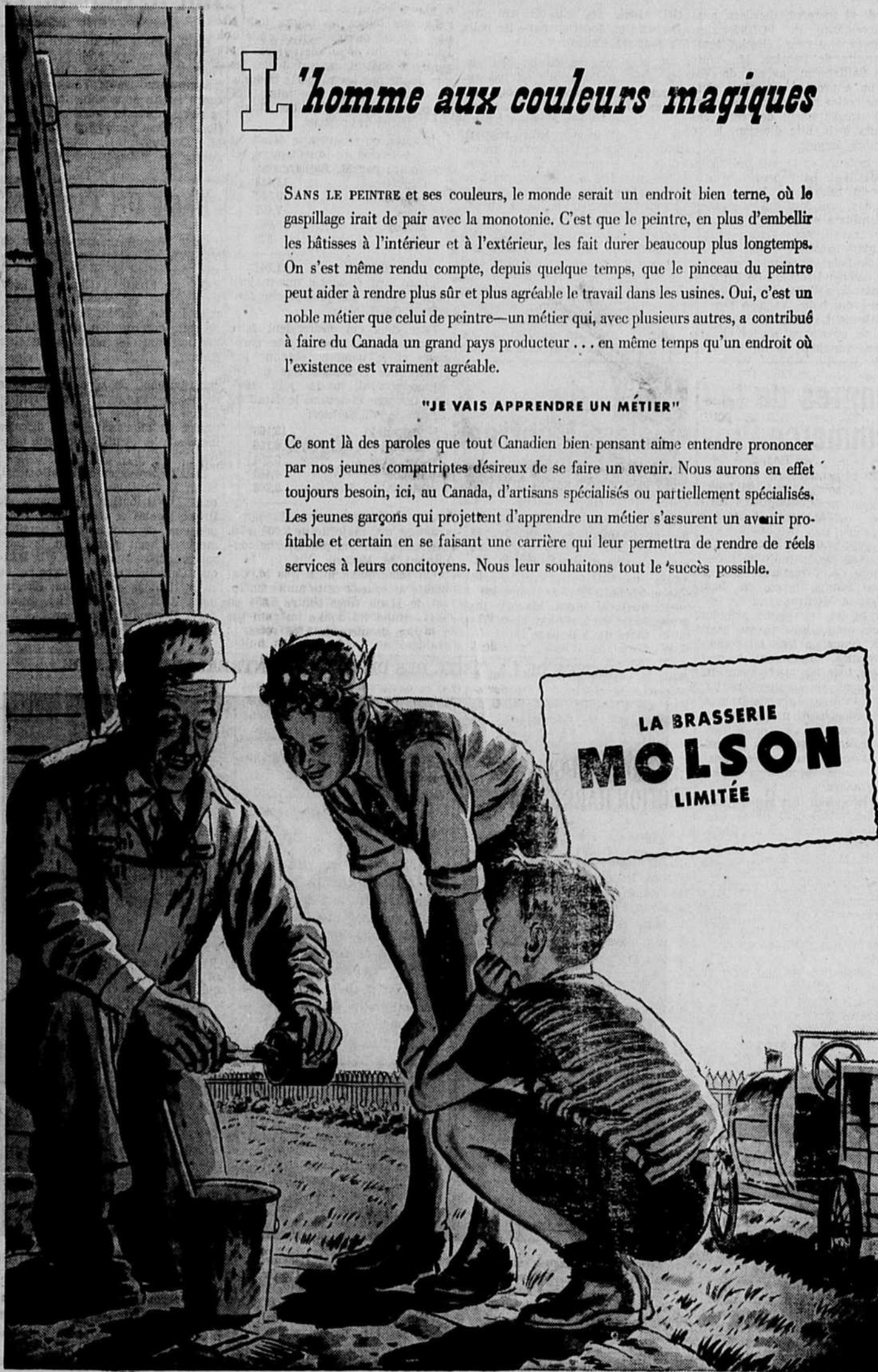
**ONGUENT DU DR CHASE**  
ECHAUFFAISONS IRRITATIONS DE LA PEAU  
ECZEMA DU BÉBÉ

## L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre—un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien-pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.



**LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE**

# LA GAZETTE DE VAL D'OR

## En foule au "BINGO" des Chevaliers de Colomb dimanche, lundi et mardi

Le BINGO des Chevaliers de Colomb, qui devait avoir lieu antérieurement, a été ramis, à cause des élections, à cette présente fin de semaine.

Le BINGO aura lieu, cette fois-ci, dans la salle des Chevaliers de Colomb, sur la 3ème. Le tirage des magnifiques prix aura lieu à chacune des séances. Si le gagnant est dans la salle, il recevra en plus de son prix, la somme de \$50.

N'oubliez pas les dates et soyez présents: les 29 et 30 septembre, et le 1er octobre.

En plus du tirage des prix, tous ceux qui se rendront à la salle des Chevaliers de Colomb, aux jours précités, auront l'occasion de se distraire agréablement, en prenant part aux nombreux amusements qui ont été organisés pour l'occasion.

Joignez l'utile à l'agréable.

## Ray Willits, du "Star" est un heureux papa

Nous avons eu le plaisir, au cours de la semaine, de saluer dans la ville de Val d'Or, l'arrivée, longtemps attendue, d'un nouvel héritier dans la famille de notre confrère journaliste de langue anglaise, Ray Willits, du "North Star Miner". Tout d'abord, nos félicitations à Mme Willits qui, d'après les dernières nouvelles que nous avons reçues, se porte très bien, ainsi que le bébé, une fille, qui a nom Bernice-Marylin. Le père aussi se porte très bien.

Mais, il y a toujours un "mais", ce brave père, qu'est Ray, n'est pas, une mère et pendant que sa femme recevait les soins requis, de façon méthodique et minutieuse, à l'hôpital local de Maternité, dirigé par Garde Trudel, Ray, peu habitué aux soins domestiques, oubliât son fils qui—ce n'est pas la faute de Ray—fut victime d'un malheureux incident: en effet, on le plongea dans un "creek". Aussi quand le bon papa revint à la maison, junior était tout détrempé. Pauvre Ray, il lui a fallu faire sécher les vêtements de son bambin, lui trouver des vêtements de rechange; lui donner quelques médicaments, par mesure de précaution... Quel travail... et, comment il apprécia sa femme à cette heure quasi-tragique... nul ne le sait mieux que lui.

## Val d'Or aura son Harmonie

En avant la musique. Les choses vont rondement, à ce que nous en dit M. Jean-Marie Côté, comptable, président "pro tempore", de la future "Harmonie" de Val d'Or, dont le signal téléphonique est 727. Les musiciens ont répondu généreusement à l'appel, mais il y a de la place pour d'autres.

Pour poser les bases à l'organisation, il y aura mercredi, 2 octobre, à 7 h. 30 p.m., une assemblée générale des membres, ainsi que des personnes intéressées, à l'Académie St-Sauveur.

On y discutera tout d'abord de la formation d'un comité; des jours et heures des pratiques; de la finance et de toutes autres questions, en marge de la formation de l'Harmonie.

Donc, n'oubliez pas d'être présents, si ce projet vous intéresse, et notez vos remarques et suggestions à l'avance, afin d'écourter le plus possible le temps de l'assemblée.

## De retour d'outre-mer

Nous apprenons par le Département de la Défense Nationale que le soldat C. Nolet, de Val d'Or, est arrivé à bord du paquebot S.S. Aquitania, à Halifax, cette semaine, de retour d'outre-mer. Le paquebot devait lancer ses amarres lundi, le 23 septembre. Bienvenue!

## Un nouveau magasin sur la troisième avenue

Val d'Or va bientôt être doté d'un nouveau magasin moderne, sur la troisième avenue. En l'occurrence, il s'agit de la transformation de la salle des Chevaliers de Colomb, lesquels quitteront bientôt les lieux pour s'installer plus confortablement dans leur nouveau local, sur la 7ème rue. Le local des Chevaliers de Colomb sera alors occupé par ce qui sera dorénavant connu sous le nom social de Jaymore Stores.

Les nouveaux acquéreurs et, par tant, les nouveaux propriétaires seront MM. Morty Cartman, anciennement gérant des magasins Dalfen, et son partenaire, Jack Rottenberg, lesquels seront dorénavant en affaires pour eux-mêmes.

Selon toute apparence, les nouveaux locataires prendront possession des lieux vers le dix octobre.

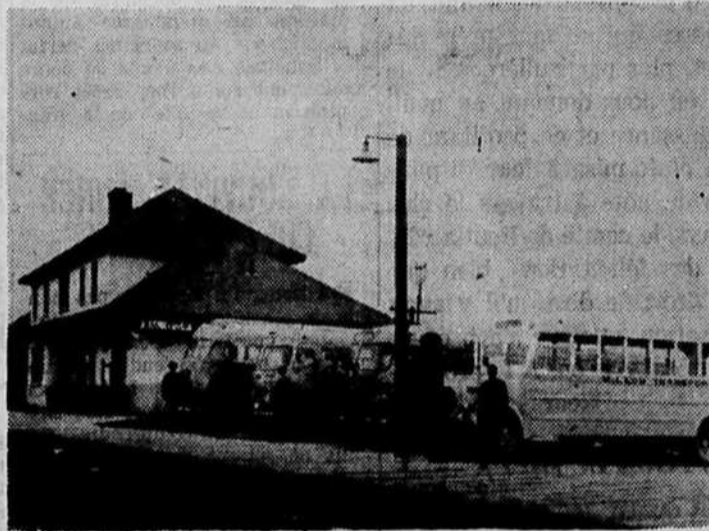
## RETOUR A L'HEURE SOLAIRE, DIMANCHE SOIR, A MINUIT

Citoyens de Val d'Or, Bourlamaque, Amos et Malartic, et vous tous, dans les villages ou campagnes qui suivez l'heure avancée, veuillez bien prendre note qu'à partir de minuit, le 29 septembre, on reviendra à l'heure solaire. Ce qui veut dire en résumé, et ne l'oubliez pas, que si vous ne voulez pas être pris dans des circonstances encombrantes, vous devez reculer les aiguilles de votre montre, cadran ou horloge, d'une heure, au coup de minuit, dimanche soir, le 29 septembre.

Dimanche prochain, toutes les messes auront lieu, comme d'habitude, aux heures ordinaires; c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de changement.

C'est entendu. Reculez vos montre, cadran, horloge, dimanche soir, le 29 septembre, à MINUIT TAPANT. Bonne nuit...

## ATTENDANT LA DELEGATION A LA GARE DE VAL D'OR



Groupe d'autobus, réquisitionnés par la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal, pour le transport des nombreux délégués aux différentes mines de la région de Val d'Or. Les trois premiers autobus, à gauche, sont la propriété de la Cie d'Autobus de l'Abitibi Ltée, de Val d'Or, dont M. E.-W. Carier est l'habile président et M. Robert Guimont, l'actif gérant; le quatrième, à droite, est la propriété de MacLeod Transportation, de Val d'Or, dont M. G.-C. McLeod est le propriétaire. La

première compagnie dessert tous les centres de l'Abitibi entre eux et opère un service quotidien entre l'Abitibi, Montréal et Ottawa. La seconde maintient un service continu, jour et nuit, entre Val d'Or et les diverses mines de la région, pour le transport à et de la mine, des divers groupes d'ouvriers qui y travaillent de huit heures en huit heures. McLeod Transportation opère aussi un service complet de taxi et de camionnage dans et aux alentours de Val d'Or. (Photos Studios Bloom).

## LA CROIX-ROUGE, SECTION HARRICANA

Au cours d'une réunion récente, tenue au domicile de Mme Frank Doody, soit vendredi, le 13 septembre, les membres de la section Harricana de la Croix-Rouge ont décidé à l'unanimité sur le choix de Mme Doody, comme présidente de ce groupement pour l'année courante. On a aussi choisi Mme

Frank Gallaher, comme secrétaire-trésorière.

Il fut en outre décidé d'utiliser la demeure de Mme Doody comme centre des activités de la succursale de la Croix-Rouge. On y tiendra toutes les réunions, durant la prochaine saison. La prochaine réunion aura lieu le 2 octobre prochain. On lance une chaleureuse invitation à tous les anciens membres, les incitant d'être présents aux prochaines réunions et tout le long de la saison et on les prie de s'occuper activement des activités de la succursale.

## Une ligue de quilles est organisée à Bourlamaque

Au cours d'une réunion, tenue mercredi dernier, à Bourlamaque, les amateurs de quilles ont décidé de former une ligue mixte. Selon les apparences, il y aura 8 équipes pour Bourlamaque, réparties en 4 équipes féminines et 4 équipes masculines. On tente aussi d'organiser une ligue de petites quilles entre les villes environnantes, soit: Bourlamaque, Val d'Or, Sullivan et une autre ville non encore nommée.

Les parties de la ligue mixte doivent commencer dès le 2 octobre. Deux fois la semaine, les quilleurs se rencontreront, soit les mercredis et vendredis soirs.

Si vous avez l'intention d'appartenir à l'une ou à l'autre ligue, passez au Lamaque Bowling Alley y donner votre adhésion.

## - AVIS -

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions, et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

LA VALDORNIENNE

# LA GAZETTE D'AMOS

## L'Abitibi: une nouvelle province des R.R. S.S. de l'Assomption

Une nouvelle, publiée dans "La Presse" de samedi dernier, nous apprend ce qui suit:

L'Institut des religieux de l'Assomption fondé à Saint-Grégoire, comté de Nicolet en 1853, par quatre jeunes filles de l'endroit et qui compte maintenant au Canada, aux Etats-Unis et dans les missions jointaines quelque 2,000 professes, vient d'être une nouvelle supérieure générale, la Rév. Mère Sainte-Irène (Marie Côté), de S.-Sylvestre, et de répartir ses effectifs dans sept provinces au lieu d'une.

Ces provinces sont celles de la maison-mère de l'Assomption, à Nicolet; de l'école normale de Nicolet; de l'Abitibi, avec maison provinciale à Amos; de l'Ouest canadien, avec maison provinciale à

Edmonton, Alberta; des Etats-Unis, avec maison provinciale à Lowell, Mass.; des Trois-Rivières, avec maison provinciale dans la ville du même nom; et de l'Ontario, avec maison provinciale à Halleybury.

Notre région de l'Abitibi forme donc une province indépendante et c'est la Révérende Soeur Dominique du Rosaire qui en devient la supérieure provinciale.

Institutrice à l'Ecole Ste-Thérèse d'Amos, pendant plusieurs années, la nouvelle supérieure provinciale s'est retrouvée en pays de connaissance quand lundi dernier, elle a pris charge de ses nouvelles fonctions au nouveau Foyer d'Education des R.R. S.S. de l'Assomption, érigé rue Principale, en 1940.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

## Aux assises criminelles d'Amos

La Cour d'Assises continue de siéger au Palais de Justice d'Amos et l'on y abat une somme de travail considérable.

### Le Roi vs Chalifour

La semaine dernière, la première cause entendue par les jurés était celle de Jean-Noël Chalifour, de Malartic accusé de tentative de meurtre sur la personne de Mlle Aline Hamel, du même endroit.

L'accusé a été trouvé coupable et les jurés l'ont recommandé à la Clémence de la Cour.

Vendredi matin, l'hon. juge Boulanger, président du tribunal, a prononcé la sentence. Tenant compte de la recommandation à la clémence de la Cour, demandée par les jurés, le savant juge n'a condamné qu'à trois ans d'emprisonnement Chalifour, qui était passible de l'emprisonnement à vie.

### Le Roi vs Isidore Pressé

Accusé d'un crime contre la morale, l'accusé a vu la Cour lui nommer d'office un procureur, en la personne de Me Claude Bigué, avocat d'Amos.

La nature du crime reproché au prévenu et les agissements de ce dernier ont fait naître, chez son procureur, l'idée de le faire examiner par des médecins, avant que sa cause ne soit soumise aux jurés.

Les témoignages rendus à l'enquête ont amené le corps des jurés assermentés à déclarer qu'il n'était pas en état de subir son procès.

Pressé, qui habite un patelin situé entre Rivière Héva et Cadillac, a repris le chemin de la prison, où des aliénistes s'occuperont de lui prodiguer les soins appropriés à son état d'esprit.

Le Roi vs Victor Cyr alias Gagné Cette cause a donné lieu à un in-

cident qui a pris le jury par surprise.

Accusé de tentative de connaissance charnelle, Cyr a vu les jurés, à l'issue de son procès revenir en cour pour déclarer qu'ils ne pouvaient pas s'entendre. L'un de ceux-ci a posé à l'honorable juge Boulanger une foule de questions, dont la teneur démontrait bien que contrairement à ses collègues, il ne croyait pas à la culpabilité de l'accusé et, encore moins, à la véracité des témoignages rendus contre lui. Séance tenante, Cyr a décidé de trancher la question en plaidant coupable à l'accusation d'attentat à la pudeur.

Ce plaidoyer a mis tout le monde d'accord et Cyr s'en est tiré avec quatre mois de prison, à compter de la date de son incarcération, il y a deux mois.

### Le Roi vs Jean Mignault

Au commencement de la semaine, soit la troisième depuis l'ouverture du terme, les jurés ont entendu la cause de Jean Mignault, de Val d'Or, accusé de possession illégale de minéral d'or.

Un verdict de culpabilité a été rendu, lundi après-midi, et Mignault a été condamné à un emprisonnement de trois mois, dans la prison du district.

### Le Roi vs Antoine St-Amant

Mardi, les jurés ont entendu la première de plusieurs causes qui, à maintes reprises au cours du terme, ramènent devant le tribunal Antoine St-Amant, de Dupuy. Accusé de recel, St-Amant a été trouvé coupable et recevra sa sentence quand la Cour aura disposé de toutes les offenses que le ministère public lui reproche.

Le terme se continue.

## Nos nemrods amossois font la chasse à l'original

La température réellement estivale qui nous favorise, depuis plus d'une semaine, a incité plusieurs de nos chasseurs à quitter notre ville, pour s'enfoncer dans les solitudes de la forêt et s'y adonner aux plaisirs de la chasse à l'original.

C'est ainsi que jeudi dernier, MM. Philippe Courtemanche, Antonio Bourgeois, René Legault et D. Leduc s'embarquaient à bord du convoi du Canadien National pour se rendre à Monet, dans la direction de La Tuque. Leur expédition s'est avérée fructueuse, puisque mardi dernier, le 17 septembre, vers les neuf heures du soir, M. Courtemanche put faire avec succès le coup de feu sur un superbe original de plus de 1,000 livres. Nos Nemrods sont maintenant de retour parmi nous, avec la satisfaction toujours agréable, de rapporter avec eux le gibier préféré de nos chasseurs.

Une autre excursion de chasse a aussi été couronnée de succès, quand MM. Maurice Magny et Léandre Salvail ont, eux aussi, abattu un original, dimanche soir vers les

## Guy Jolin, d'Amos, champion du tennis

La saison du tennis s'achève en notre ville et le club Colombien a présenté, samedi dernier, à de nombreux spectateurs, une série de joutes comme on en a rarement vues en notre ville. En effet, pendant 3 heures, Marc Duguay et Guy Jolin se sont disputés avec acharnement un championnat, chèrement acquis, et qui revint à Guy Jolin.

Quelques jours plus tôt, Marc Duguay avait triomphé de Jean-Paul Lalonde, dans les éliminatoires alors que Guy Jolin disposait de Florent Dumont, au cours des mêmes épreuves.

(Suite à la page 11)

## A VENDRE UN PIANO AUTOMATIQUE

en très bon état; conditions intéressées. S'adresser: Garage TARDIF, Avenue Authier, Tél. 250, AMOS.

(Suite à la page 11)

## La Gazette du Nord

Organe des Canadiens de langue française de l'Abitibi et du Nord-Ouest québécois.  
Publiée à Val d'Or, le vendredi de chaque semaine.

### L'AIDE AUX AVEUGLES —

"Bienheureuses sont les personnes qui ont deux bons yeux pour travailler, se récréer et accomplir leur tâche quotidienne, de façon normale."

C'est en ces termes que, la semaine dernière, au poste CHAD, M. Lucippe Hivon, président de notre comité de l'Aide aux Aveugles, commençait la brève allocution qui marquait l'ouverture de la campagne de souscriptions présentement en cours.

Vous est-il jamais arrivé d'être privé de la vue même pendant quelques secondes, à la suite d'un accident même anodin? Vous vous sentez complètement désemparé et, pendant quelques minutes, vous vous croyez le plus malheureux des êtres humains. Songez donc à l'état d'esprit de ceux qui vivent dans une nuit continue, soit depuis leur naissance, soit depuis l'instant où le malheur de la cécité les a frappés.

C'est pour adoucir à ces infortunés les rigueurs de la vie, c'est pour les adapter à une existence nouvelle, c'est, en un mot, pour leur apprendre ou leur réapprendre à vivre, selon le cas, que l'Institut National Canadien pour les Aveugles perçoit, en ce moment, des sommes qui permettront à ces infortunés de travailler, de gagner leur vie, de se récréer aux heures de détente. Comme nous, plus que nous peut-être, les aveugles ont droit à leur part de bonheur. Et qui peut leur venir en aide, si ce n'est la personne en possession de ses cinq sens, capable de gagner et de donner pour soulager une telle infirmité physique.

Commencée le 19 septembre, la campagne de souscriptions se terminera à la fin du mois, soit le 30 septembre.

Aux solliciteurs qui frappent à notre porte, donnons généreusement. Toutes les sommes perçues aideront nos aveugles, plus moralement encore que physiquement, dans leur grande infortune.

Joseph Duguay

### REFLEXIONS AU LENDEMAIN D'UNE ELECTION MOUVEMENTEE —

Une fois que se sont dissipées les fumées de la bataille, comme disait l'autre, que le calme s'est rétabli et que la vie normale a repris son cours, on est porté, et ce, naturellement, à s'arrêter un moment et à revivre, autant que la mémoire veuille bien nous agréer, un à un les divers détails qui se sont déroulés, au cours de cette période.

Il est un item qui me vient à la mémoire et sur lequel je voudrais causer un peu avec vous; la radio.

Tout comme la langue, dont parle l'Evangile, c'est la meilleure et la pire des choses. Combien paradoxal, mais aussi combien vrai, cet axiome.

Sans la radio, aujourd'hui, combien de belles choses ne perdriions-nous pas? Que de développements retarderaient! Que d'améliorations dans la vie manqueraient! Mais d'autre part, combien de savonnages inutiles on éviterait? Combien de maux de tête on sauverait?

La radio, aujourd'hui, est un accessoire indispensable et, partant, elle est de toutes les occasions. Elle était présente aux élections. Elle offrait ses précieuses minutes à qui voulait en bénéficier. Elle n'était d'aucun parti, durant le temps des élections: bleus, rouges, créditistes, C.C.F., tous étaient les bienvenus. Et comme il advient de toute bonne nourriture, si excellente soit-elle, quand on en prend trop, l'indigestion fait

son oeuvre. Vous comme moi, à la fin, en avions diné des discours et des boniments à la radio, et pour cause... mais qui plus que ces pauvres annonceurs en avaient jusque là? C'est précisément pour ça que j'ai cru bon d'aborder cette question. Ces pauvres annonceurs! Ils font partie de cette armée d'obscurs, d'oubliés, dans le rouage social, tout comme le mécanicien aux "p'tites vues", le policier, le pompier, et, en général, tous ceux qui travaillent pendant que les autres se distraient et s'amuse.

Or, au soir d'une élection, tout comme au cours d'une belle après-midi ensoleillée, alors que l'annonceur s'évertue à vous renseigner, vous, paisiblement assis dans votre fauteuil à la maison, la cigarette au bec, vous vous prélassiez, tout en bénéficiant des renseignements qui vous sont fournis, ou en vous berçant au son de douces mélodies que vous apportent votre radio.

C'est très bien et je m'en voudrais de critiquer, bien que je fus une de ces victimes, dans le passé; mais je pense qu'il serait opportun d'avoir une bonne pensée pour ces messieurs de la radio, ingénieurs, annonceurs et bonimenteurs du poste CKVD de Val d'Or, qui ont sué et peiné tout d'abord, au cours de la campagne, en présentant les nombreux orateurs multicolores qui se sont présentés devant le micro et, plus particulièrement, le soir de l'élection, en nous donnant au meilleur de leur connaissance et en profitant de l'organisation qui était mise à leur disposition, les résultats du vote à travers le plus vaste comté du pays, le comté de Pontiac. Ils méritent, certes, des félicitations, bien que je me réserve le droit de dire qu'il y avait manque d'organisation quelque part et ce n'est pas à moi à découvrir où. A la prochaine.

Georges Galipeau.

### CHANGEMENTS POUR LE MIEUX —

Depuis bientôt quatre mois, les éditeurs de "La Gazette du Nord" ont fait l'acquisition, à Val d'Or, d'un atelier d'imprimerie, dans le but défini et bien arrêté de publier, éditer et imprimer chaque semaine, en Abitibi même, le journal hebdomadaire français que des pionniers de l'Abitibi ont fondé, il y a de ça plus de vingt-cinq ans.

Au cours des six premières semaines, un petit supplément de quatre pages a été publié à Val d'Or, pour remplacer l'ancien hebdomadaire "L'Etoile de l'Abitibi", lequel fut acheté en même temps que l'imprimerie. Vers la mi-juillet, ce supplément fut amalgamé avec le corps principal de "La Gazette du Nord" publié jusque-là à Amos et imprimé à St-Jérôme.

Depuis le milieu du mois d'août, "La Gazette du Nord" a été publiée, éditée et imprimée dans ses propres ateliers, à Val d'Or même, au sous-sol de la Banque Canadienne Nationale, sur la 3ème avenue. Il est vrai que nous avons eu à faire face, la plupart du temps, à une situation presque désespérée et que, chaque semaine, pour une raison ou pour une autre, il nous a été presque impossible de maller notre journal à nos abonnés, à une ou deux exceptions près, avant le lundi. Des embêtements de toutes sortes nous ont rendu le travail des plus difficiles, mais en dépit de tous ces tracasseries, retards ou embarras qui souvent sapèrent notre courage à la base, nous avons tenu bon, grâce surtout à la ténacité et à l'endurance d'un personnel d'imprimerie qui s'est dépensé sans trêve pour permettre que, malgré tous les obstacles rencontrés, le journal fut publié et imprimé avec succès bien qu'en retard.

Nous prions nos lecteurs et annonceurs de nous pardonner ces retards pour le passé et d'être indulgents à notre égard pour quelques semaines encore, car bientôt, plus précisément vers la mi-octobre, alors que nous occuperons nos nouveaux locaux, avenue Centrale, nous saurons leur faire oublier ces contretemps. La semaine prochaine, nous mettrons nos lecteurs au courant des prochains changements. En attendant, nous vous demandons indulgence et patience.

Le directeur.

## Congres des journalistes en octobre prochain

Le comité général du grand congrès des journalistes du Québec, qui sera tenu à Montréal les 12, 13 et 14 octobre prochain, a été choisi. En voici les membres:

J.-B. Nowlan, de la Presse, président; vices-présidents: Rosaire Carboneau, de la "Patrie", D.-W. Moseley, de la British United Press et W.-R. Wheatley, de la presse canadienne.

Les publicistes sont: MM. Roger Champoux, de la Presse, et Larry O'Brien, du Star.

Les directeurs sont les suivants: C.-J. Fitzgerald, la Gazette; A.-E. Perks, le Star; Hervé Major, la Presse; Ted Harris, le Herald; Guy Jasmin, le Canada; Jask Dunn, le Chronicle Telegraph; le major John Bassett, jr., Le Record de Sherbrooke; Joseph Bourdon, Montréal-Matin; Camille Nadon, le Droit; Irénée Masson, le Soleil; Léon Roberge, l'Évènement-Journal; André Roy, l'Action Catholique; Hector Héroux, le Nouvelliste; Gilles Desroches, la Tribune; Roland Gagné, La Voix de l'Est; E. Hains et R. Douville, représentant les Hebdomadaires.

C'est parce qu'il s'inscrira, dans les annales du journalisme au Québec, une date mémorable, que le premier congrès des membres de la profession est attendu avec autant d'impatience. Au cours des dernières semaines, pas moins de douze comités ont été à l'oeuvre et l'organisation de la "fête" de la gran-

de famille des journalistes de tous les journaux—tant anglais que français—de la province est présentement au point. C'est à peine s'il reste quelques détails à préciser.

LA DATE: — les 12, 13 et 14 octobre. L'ENDROIT: — Montréal et à l'hôtel Windsor.

LE PROGRAMME:— Conférences, comités d'étude, sessions plénières hommages aux "vétérans", dîners officiels, un grand banquet.

LES AMUSEMENTS:— Diverses réceptions, un "souper aux huitres", un spectacle de grand style réunissant les plus populaires artistes de la métropole. Chants, musique, etc.

LE BUT:— réunir pour la première fois TOUS les journalistes présentement à l'emploi de tous les journaux. Réunir aussi les "anciens" du métier. Etudier les problèmes de l'heure et ceux de l'avenir. Définir les modalités des réformes à faire. Travailler de concert avec le patronat et, enfin, poser les bases d'un Cercle de Presse et celles d'une Maison de retraite.

Les préparatifs sont évidemment considérables, mais de partout viennent des adhésions, des appuis, des suggestions. L'enthousiasme de la première heure n'a fait que grandir et déjà l'on peut dire que pas moins de 400 journalistes auront l'occasion de fraterniser en octobre prochain, à l'hôtel Windsor, au cours d'un congrès—le premier du genre—qui sera, à la fois une manifestation de solidarité et trois jours constructifs, dont les résultats rejalliront sur l'ensemble de la profession.

## LA NOUVELLE ANNEE CHEZ LES JUIFS

Nos lecteurs n'ont certes pas manqué de constater que nos concitoyens juifs ont fermé leurs établissements de commerce, jeudi et vendredi de cette semaine. Leur raison d'en agir ainsi. Elle est bien simple et facile à comprendre. Les Juifs ne suivent pas le même calendrier que les Chrétiens, et pour cause. Pour eux, l'année 5706 vient de passer à l'histoire et aujourd'hui marque la fête du nouvel an juif ou dans leur langue, l'hébreu, "Rosh Hashona". Cette fête, célébrée de façon grandiose, à Montréal surtout, dans leurs synagogues, marque le début de la saison des grandes fêtes, qui se terminent avec le Jour de l'Atonement ou "Yom Kippur", lequel sera marqué cette année le 5 octobre.

En ce premier de l'an juif 5707 La Gazette du Nord et ses directeurs désirent exprimer à leurs quelques clients annonceurs ou autres, qui sont des adeptes de la foi hébraïque, leurs souhaits sincères et leurs meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année qui commence pour eux.

## La propriété industrielle et les Canadiens-Français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-français durant le mois d'août 1946. (Liste compilée de la Gazette Officielle par le Bureau Technique Fournier, procureur de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)

436,170 Georges Beauregard, de Montréal, "Collecteur de saleté".  
436,180 D.-A. Labelle, des Trois-Rivières, "Distributeur volumétrique d'aliments".  
436,188 J.-M. Rousseau, de Montréal, "Bouchons".  
436,463 Roger Fontaine, de Montréal, "Briquet de poche".  
436,575 Roland Roy, d'Ottawa, Ont. "Enveloppe et papier à lettre".

## LA CONSTRUCTION A VAL D'OR

S'il faut en juger par le nombre de constructions nouvelles actuellement en état d'érection, il est hors de tout doute que les Valdoriens, et les pionniers et les nouveaux venus, ont une confiance inébranlable dans l'avenir de notre région minière.

Deux ou trois gros édifices commerciaux sont presque terminés; quatre ou cinq autres sont assez avancés pour pouvoir prédire qu'ils

seront prêts pour occupation avant les fêtes de Noël; voilà que nous apprenons, en dernière heure, que l'on commencera sous peu, dès la semaine prochaine, nous assure-t-on, la construction d'un immense entrepôt pour fruits et légumes, la propriété de BenJoe Fruit Company. Bravo! M. BenJoe! En avant, Val d'Or!

A.L.

## Emploi des dossiers de l'Inscription Nationale

L'on n'a pas encore décidé ce que l'on fera des dossiers de l'Inscription nationale, vu que l'Inscription a pris fin il y a quelques semaines. C'est ce que déclare aujourd'hui le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara.

"J'ai remarqué qu'on affirme de part et d'autre qu'on va passer tous les dossiers au microfilm et qu'on va probablement conserver les films, disait M. MacNamara. L'on n'a pas encore pris de telle décision et l'on considère encore la question de la disposition de ces dossiers. Plusieurs bureaux du gouvernement ont exprimé de l'intérêt à ces derniers dossiers, pour l'usage des statistiques, mais rien n'a été arrêté."

Les dossiers comprennent principalement plus de 9,000,000 de cartes de dimensions douze pouces par dix pouces, sur lesquelles s'est faite, on se le rappellera, l'inscription originale en 1940, au dire de M. MacNamara.

Le ministère du Travail est à considérer d'autres suggestions: l'une serait de conserver les dossiers originaux pendant douze mois, en cas d'usage possible, pour en faire ensuite du matériel récupéré. L'on a proposé aussi le microfilm, si l'on prévoit un grand usage.

Avant de décider, il faudra savoir si les dossiers ont une valeur statistique tels qu'ils sont, ou s'il s'agit simplement d'observer la pratique habituelle du gouvernement, c'est-à-dire de conserver les dossiers pendant un certain temps, suffisant pour déterminer qu'ils n'auront plus d'utilité.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

# La Gazette d'Amos

## M. Ozanam Lalonde, d'Amos ouvre un commerce, a Cadillac

La petite histoire de l'Abitibi nous a démontré que, dans toutes les villes de l'ouest de la province, on retrouve d'anciens citoyens d'Amos, lesquels ont essaimé dans toutes les parties de ce vaste territoire. Ce sont les de Lachevrotière, les Picard, et autres à Rouyn et à Noranda, les Germain, les Lalonde, à Val d'Or, les Magnan et les Dumas, à Malartic, les Sabourin et les Poitras à Cadillac; bref, partout vous rencontrez d'anciens Amosois, aux postes de commande de notre monde commercial.

Un Amosois de la nouvelle génération suit en ce moment la trace de ses devanciers. Il s'agit de notre concitoyen, M. Ozanam Lalonde, qui vient d'ouvrir à Cadillac, un magasin dont l'enseigne se lit comme suit: "C.-O. LALONDE, 5cts - 10 cts - 15 cts - \$1.00".

Démobilisé de l'armée canadienne où il a servi dans le corps d'aviation

il y a à peine un an, notre ami Ozanam a quitté les sentiers battus de la capitale de l'Abitibi, pour visiter notre région à la recherche d'un endroit où s'établir. Les circonstances l'ont évidemment favorisé puisqu'il a pu, le chanceux, mettre la main sur un immeuble flamboyant neuf, où il a installé son magasin, tout en occupant, comme logis, l'étage supérieur du même édifice. La nouvelle maison de commerce "C.-O. Lalonde" est située à Cadillac, sur la rue O'Brien la principale artère commerciale de cette progressive ville minière.

On nous informe que ce nouveau "cinq-dix-quinze" se recrute déjà une intéressante clientèle et que, derrière le comptoir, Ozanam déploie déjà les nombreuses qualités qui lui ont valu, en notre ville, une popularité toujours croissante.

Nous lui souhaitons un franc succès et des affaires d'or, à Cadillac, la ville de l'or.

## Exposition régionale des Fermières de l'Abitibi-Est

Au delà de six cents Fermières, appartenant à tous les Cercles de l'est de l'Abitibi, ont assisté vendredi dernier, le 20 septembre, à la grande exposition régionale des Cercles de Fermières et aux conférences que leur ont données divers spécialistes de la science agricole. De Senneterre à Taschereau, des cantons Senneville et Dubuisson aux Colonies de l'extrême nord, chaque cercle était représenté par une importante délégation.

C'est à la salle paroissiale d'Amos que l'on pouvait voir et admirer les produits de nos jardins et divers travaux d'artisanat domestique, artistiquement étalés aux regards des visiteurs.

On y voyait les produits primés de tous, les Cercles de notre secteur agricole et, sur le théâtre même de la salle paroissiale, Mlle A. Lemieux de Québec, artiste paysagiste et démonstratrice de travaux domestiques, avait organisé à elle seule toute une exposition de tapis, couvertures, couvre-lits, pièces murales crochétées et autres objets d'art, provenant de tous les coins de la province.

Cette journée d'exposition se doublait d'une journée d'étude. C'est ainsi qu'au théâtre Royal une foule considérable a écouté, avec une attention digne de remarque, les conférences qui y ont été données par M. Emile Gauthier, de Québec, chef du service économique domestique, Mlle Alma Champoux, de Québec, et M. l'agronome France Brien, d'Amos. Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait la présence de Mgr Dudemaine, curé de la cathédrale, du R.P. Victor Desmarais, franciscain, et d'un nombreux clergé, composé des curés de toutes nos paroisses agricoles de l'est de l'Abitibi. Les séances d'études étaient sous la présidence de Mme J.-C. Fortier, de Senneterre, la fédération de nos Cercles de

Fermières, et Mlle Berthe St-Georges en était l'animatrice.

### Causerie de M. Brien, B.S.A.

Dans une causerie du plus vif intérêt, M. France Brien, agronome d'Amos, a traité de l'alimentation de la famille à même les produits de la ferme.

Une enquête, menée de long-matin, avait permis au conférencier de s'enquérir des possibilités, pour nos familles abitibiennes, de tirer de leurs fermes les produits alimentaires indispensables. M. Brien a lu plusieurs lettres, reçues de nos fermières, mentionnant quels sont, dans quelques-unes de nos fermes, les obstacles à la réalisation d'un pareil système. En certains quartiers, le bétail comestible est plutôt rare; ailleurs, les gelées ont souvent détruit des récoltes maraichères sur lesquelles on comptait pour la mise en conserves; enfin, M. Brien, après en avoir fait lui-même la constatation, expliquait à son auditoire que notre région de colorisation n'est pas encore parvenue au stage où la ferme, et uniquement la ferme peut nourrir la famille qui l'exploite. Des progrès notoires ont été obtenus depuis ces derniers temps, et tout laisse prévoir que, sous ce rapport, la situation s'améliore d'année en année.

Mgr Dudemaine prononça le discours de clôture de cette journée agricole et, comme toujours, le curé-fondateur d'Amos sut tirer des conclusions émaillées de précieux conseils, qui tous furent très bien accueillis par son auditoire.

Tenez le pain frais en le serrant avec soin. Enveloppez-le avec du papier ciré et mettez-le dans une boîte en métal ventilée, dans une jarre, ou dans la glacière.

Rafraichissez les petits pains, les muffins et les biscuits à thé en les réchauffant au bain-marie, ou au four, dans un sac de papier humide.

sonnalités qu'il a connues ou avec lesquelles il a travaillé: Valéry, qu'il a commenté en Sorbonne, Giono, son voisin de campagne, Barrès, France, Maeterlinck, qu'il alla consulter jeune homme. Il a joint à cette illustre galerie un portrait de Jacques Maritain.

Tour à tour nostalgique, ironique, "Ceux que j'ai connus" est un album aux fraîches images qui rendent ces personnalités aussi familières au lecteur qu'elles le furent à l'auteur. Prix: \$1.25

Edition sur Japon: \$5.00  
Edition sur vergé Byronic: \$3.00.

## CARNET SOCIAL

L'honorable juge Oscar Boulanger, de Québec, passe quelques semaines en notre ville, à l'occasion du terme de la Cour du Banc du Roi.

L'honorable sénateur Arthur Marcotte, de Montréal, était de passage parmi nous, au cours de la semaine dernière.

Mtmes L.-A. Ladouceur, C.R., et Henri Drouin, M.A.L., se sont rendus à Mont-Laurier, dans le cours de la semaine, pour affaires professionnelles.

M. Emile St-Onge est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et à Québec.

M. le docteur J.-O. Major ainsi que M. et Mme J.-P. Dulac, passent quelques semaines de vacances à Montréal et à Québec.

M. Léo Béllisle s'est rendu à Montréal, la semaine dernière, en voyage d'affaires.

Mme P. Plante, de Macamic, et sa fillette, Carole, ont rendu visite à M. et Mme Emile St-Onge, la semaine dernière.

M. et Mme France Brien sont de retour d'un voyage à Makamik.

MM. Georges Blais, Gaston Roberge, N.P., Jos Filiatrault, le Dr Edmond Bourgault, Edmond Carrière et J.-O. Montpetit ont passé une semaine, en excursion de chasse et de pêche, dans les Laurentides.

M. et Mme Jean Legault, de Rouyn, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière.

Mme Joseph Trudel s'est rendue à Montréal, dans le cours de la semaine dernière.

Mme J.-E. Gosselin passe quelques semaines dans un hôpital de la métropole, dans l'intérêt de sa santé.

Mme Georges Blais est présentement en voyage à Montréal.

M. Jos. Gendron, de Yamachiche, ainsi que M. le curé Rinfret, de Ste-Ursule, et M. l'abbé Jacob, curé de Baie Shawinigan, ont rendu visite, la semaine dernière, à MM. Paul Gendron et Léon Lacerte.

M. et Mme Henri Guyon, ainsi que M. J.-B. Boutin, prennent actuellement part à l'excursion du Saqueguay, organisée par l'Association des Marchands détaillants. M. et Mme Guyon poursuivront leur voyage dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

M. Paul-D. Boucher, sténographe officiel, s'est rendu à Rouyn, la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

Mme Paul Trudel s'est rendue dans la métropole, au cours de la semaine dernière.

## AU CINEMA ROYAL

AMOS  
Dim.—Lun. — 29—30 sept.  
**FREDERICA**  
avec Chas. Trenet, Elvire Popesco, et Rellys.

Mar.—mer. — 1—2 octobre  
**THE BELLS OF ST. MARY'S**  
avec Bing Crosby, Ingrid Bergman, Charles Travers et Wm. Gargan

Jeu.—ven. — 3—4 octobre  
Programme double.  
**RADIO STARS ON PARADE**  
avec Wally Brown, Frances Langford et Alan Carney

aussi: —  
**TARZAN'S DESERT MYSTERY**  
avec Johnny Weissmuller et Nancy Kelly

Sam.—dim.—lun. — 5—6—7 oct.  
**HAUT-LE-VENT**  
avec Charles Vanel, Mireille Balin et Gilbert Gil.

Ces coupons que vous donnez libèrent une quantité équivalente de viande qui pourra être expédiée à l'étranger, en plus de la quantité régulière.

## L'un des nôtres a l'honneur



### M. le docteur Paul Simard, d'Amos, boursier des Kinsmen's Clubs, qui poursuivra pendant trois années des études "post-universitaires", sur les traitements pour la prévention et la guérison du cancer.

Au commencement de septembre la Presse Canadienne publiait une nouvelle qui a fait le tour du pays. En effet, quatre jeunes étudiants canadiens recevront chacun une bourse de dix mille dollars, qui leur permettra de poursuivre leurs études sur les traitements pour la prévention et la guérison du cancer. Le cours durera trois années, au Canada, les études se poursuivront à Regina, au Saskatchewan Cancer Centre; au Royal Victoria Hospital, à Montréal, et au Toronto General Hospital. Ces quatre boursiers se rendront aussi en Grande-Bretagne, en France et en Suède, pour y poursuivre leurs cours "post-universitaires" dont le coût sera défrayé par l'association des Kinsmen's Clubs.

Parmi ces boursiers, il nous fait plaisir de mentionner de nouveau à nos lecteurs le nom de M. le docteur Paul Simard, fils de notre concitoyen, M. le docteur J.-Emile Simard, M.D., d'Amos.

Ce boursier choisi entre tant d'autres par la Canadian Cancer Society a fait ses études classiques chez les RR. PP. Jésuites et son cours de médecine à l'Université Laval de Québec. Il était de la promotion 1936-1941. Enrôlé dans l'armée active canadienne, dès 1941, il a passé deux ans outre-mer. Dès sa démobilisation, il s'est spécialisé en radiologie et a suivi les cours qui relèvent de cette spécialité, tant à Toronto qu'à l'hôpital militaire de Québec. Depuis janvier, il était attaché au service de radiologie de l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, à Montréal.

A ce brillant praticien de chez nous, nous offrons nos plus sincères félicitations.

## LE BADMINTON

Lundi, le neuf septembre, avait lieu, à la salle paroissiale, la première assemblée de la saison des membres du club de Badminton d'Amos.

M. Julien Viens remercia d'abord les membres pour la coopération qu'ils ont bien voulu lui apporter au cours de l'année qui vient de se terminer.

On procéda ensuite aux élections annuelles, sous la présidence de M. l'abbé Gendron, Mre Claude Bigué agissant comme secrétaire.

M. Julien Viens, président fut réélu ainsi que Mlle France Cossette, vice-présidente et M. Guy Jolin, secrétaire financier, Mlle Isabelle St-Onge et M. Paul Doré furent élus directeurs.

Le prix de la carte de membre est encore de trois dollars, et la majeure partie des revenus qui découlent de ces souscriptions est versée, comme loyer, à la salle paroissiale.

Tout comme l'année dernière, les membres pourront jouer les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine. Les autres soirs, un "court" sera réservé aux membres du Club.

Gustave DUGUAY, B. A. — Marc DUGUAY, B. A., L.L.L.

## DUGUAY & DUGUAY

— NOTAIRES —

EDIFICE ROYAL — AMOS, QUE.

Tel: Bureau : 225  
Résidence : 159

## Vient de paraître :

### "CEUX QUE J'AI CONNUS"

par Gustave Cohen

Valéry - Barrès - France - Maeterlinck - Giono - Maritain - Wilmotte - Bédier - Brunot - Lanson.

L'exil est propice aux repletions et aux retours. Forcé par les circonstances de vivre aux Etats-Unis, l'auteur s'est reporté vers son passé, revoyant les grands moments de sa jeunesse où il étudiait sous des maîtres aimés. Il a aussi revu les compagnons de sa vie littéraire et il présente des uns et des autres des portraits respectueux, vivants et évocateurs. Ses maîtres, ce sont Wilmotte, Bédier, Brunot, Lanson. Les per-

# Regards sur LA COLONISATION et la FORÊT QUÉBÉCOISE

## Il faudrait orienter le mouvement des familles

Parler de diriger vers les provinces de l'Ouest quelques centaines de familles par année, peut paraître à plusieurs une tâche voisine de l'impossible et ce, pour diverses raisons. On alléguera d'abord que la migration de quelques centaines de familles complètes signifierait, surtout si ces familles devaient se recruter parmi les meilleures, une salée coûteuse de capital humain, qui excéderait pour ainsi dire les bornes de la générosité de la province-mère à l'endroit des provinces-filles. Ce que l'on oublie cependant, c'est qu'il y a dans la province de Québec près de 1,200 paroisses agricoles et que le recrutement, par exemple, de 600 familles par année, ne représenterait en somme qu'une demi-famille par paroisse par année, ou, si l'on veut, d'une famille par paroisse à tous les deux ans. Or, pour qu'une paroisse rurale puisse continuer de se développer normalement, elle doit renouveler ses cadres à tous les 25 ou 30 ans, puisque, dans la province de Québec, en raison du taux élevé de natalité, les paroisses rurales se doublent encore dans l'espace d'une génération. Si dans chacun de nos diocèses, un groupe de paroisses, ou mieux encore toutes les paroisses rurales, en venaient à

s'entendre sur une politique d'établissement de leurs effectifs en surplus, elles pourraient, pour le moins fonder à chaque année une paroisse nouvelle et en remplir complètement les cadres, ou mieux encore peut-être, à fonder deux ou trois paroisses nouvelles, en laissant ici et là des lots libres, qui devraient éventuellement servir à l'établissement de ses fils. Ces calculs, bien entendu, s'appliqueraient en temps normal, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle, la province de Québec accusant un retard considérable dans l'établissement de ses enfants.

A l'heure qu'il est, si tous ceux qui ont le devoir de s'occuper de l'établissement des jeunes voulaient harmoniser leurs efforts, faire en sorte d'établir sur la terre tous ceux qui ne l'ont pas encore quittée et qui ont mission d'y demeurer, retourner au sol et engager dans un travail productif toutes les familles qui sont venues tenter fortune en ville et qui seraient encore capables de se réadapter à la vie de la campagne, l'on pourrait sans difficulté jeter les fondations d'au moins 400 à 500 paroisses nouvelles. Etant donné la situation démographique actuelle de la province de Québec, il est évident que la migration annuelle de

600 familles vers les provinces de l'Ouest, loin d'affecter la province-mère, contribuerait plutôt à en rajouter les populations, en diminuant l'âge moyen de leurs cultivateurs.

L'on soutiendra de plus qu'il est des régions, dans les provinces minoritaires de l'Ouest, impuissantes à offrir les garanties voulues, des points de vues de la langue et de la foi, aux familles du Québec qui désireraient s'y installer. Ce fait est exact; il est des îlots de familles à travers les vastes prairies de l'Ouest qui, pour avoir souffert depuis trop longtemps de l'isolement, sont aujourd'hui fortement atteints dans leur culture. Ce ne sont là, toutefois, que des exceptions négligeables par rapport au total. Dans la plupart des cas de ce genre, il y aurait moyen — et ce serait là un des bienfaits de l'appui que devrait donner Québec aux groupements minoritaires — de reprendre le terrain perdu, par la conquête de nouveaux espaces et de mettre sur pied les institutions sociales et économiques, destinées à assurer aux familles qui iraient s'établir et à celles qui y sont déjà, de propager l'élément catholique et français de ce pays. Ils seraient même étonnants les résultats que pourrait avoir, même chez ceux qui se sont un peu éloignés de notre conception de la vie, l'influence de quelques familles françaises venues de la souche même. Nous voyons là, surtout, une question d'organisation et nous ne sommes pas prêts à admettre que la perte de la langue et de la foi, même chez des groupements jusqu'ici trop isolés, soit affaire si évidente.

L'on dira de plus que le seul recrutement de familles pour l'Ouest canadien sera une tâche voisine d'impossible. Qu'il soit difficile d'en venir à recruter quelques centaines

de familles par année, pour l'Ouest canadien, nous en convenons volontiers. Cependant, la tâche, il nous semble, ne dépasse aucunement la puissance d'action des familles, des paroisses, des missionnaires-colonisateurs et de toutes les organisations chargées, par leur nature, de concourir au maintien au sol de nos populations, surtout à l'expansion de la civilisation chrétienne en ce pays. Nos habitants, pourvu qu'on leur fasse comprendre leur devoir, pourvu qu'on les mette à même de saisir la portée de l'oeuvre que leur rôle les appelle à remplir, ne reculeront pas devant la tâche; nos belles familles rurales, celles qui sont encore profondément attachées au sol, ne désireraient pas mieux, pour établir leurs fils, que de répondre à l'appel lointain des terres de l'Ouest, nos missionnaires-colonisateurs, avec le désintéressement et le zèle qu'on leur connaît, pourvu qu'ils en viennent à canaliser leurs activités, sont encore capables de semer effectivement, dans nos campagnes, cette idée de conquête pacifique, qui se traduirait par la fondation de centaines de paroisses, au-delà des frontières de la province de Québec.

Un mouvement de colonisation de cette taille appellerait, pour fin d'efficacité, une orientation sûre, une ligne de conduite, tracée après étude approfondie des territoires à peupler ou à conquérir. Il supposerait tout d'abord l'arrêt d'une stratégie, stratégie tirée de la connaissance intime de toutes les régions de l'Ouest et de l'état actuel de leurs institutions culturelles. En premier lieu, chacun des diocèses intéressés à recevoir des familles devrait lui-même se saisir du problème de l'établissement de ses fils et du maintien au sol de ses populations; il devrait en venir à mettre sur pied un programme d'édu-

cation rurale, qui aurait pour but non seulement de garder au sol des familles qui y vivent encore, mais à préparer surtout aux cultivateurs actuels des successeurs éclairés sur la mission qu'ils auront à remplir. Cette éducation mise en marche, chacun des diocèses devrait jeter les bases d'une organisation chargée d'accueillir les familles venues du Québec.

Mais avant même de pouvoir lancer une campagne d'éducation rurale, ceux des diocèses de l'Ouest qui n'en ont pas encore, devraient réunir en une association tous les membres intéressés à la multiplication des foyers de vie sur la terre. A cette tâche, il faudrait surtout attacher des hommes, des compétences en matière agricole et sociale, en commençant, bien entendu, par l'appointement d'un missionnaire-colonisateur. Le missionnaire-colonisateur d'un diocèse donné pourrait se rendre dans le Québec et collaborer ici avec ceux qui ont mission de recruter des familles. Avec le temps, l'on en viendrait à faire adopter, par chacun des diocèses de la province de Québec, un autre diocèse dans l'Ouest québécois ou encore dans l'Ontario-nord ou les maritimes. Ainsi, deux, ou trois diocèses du Québec pourraient s'employer à diriger des familles vers l'Ontario-nord, deux ou trois autres vers la Saskatchewan; deux ou trois autres vers l'Alberta; un ou deux autres vers le Manitoba, etc. Si elle est de taille, la tâche reste facilement réalisable, pourvu que l'on en vienne, nous du Québec, en collaboration avec des représentants des autres provinces, à arrêter des plans précis, à formuler un programme en accord avec le rôle providentiel qu'il nous appartient de jouer. La constitution d'une socié-

(Suite à la page 11)



"LE CASTOR"

D'après un tableau peint exclusivement pour Carling's.

Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation de nos richesses naturelles. Cette campagne a pour but d'appuyer sur le fait que les beautés naturelles dont nous jouissons aujourd'hui sont un héritage que nous devons conserver intact pour l'avenir.

### Nous vous présentons "M. CONSERVATION"

Pour beaucoup d'entre nous, le castor est un drôle de petit animal à queue plate et qui figure au revers de la pièce de monnaie canadienne de cinq cents. Mais pour le chasseur, le trappeur et le bûcheron du Québec — le castor est le gardien des eaux — et on l'a appelé "M. Conservation".

Jetant des barrages sur de petits cours d'eau, le castor forme des étangs qui emmagasinent l'eau qui, étant distribuée plus lentement et plus également, prévient les inondations et la sécheresse. Le poisson se multiplie dans ces étangs, le rat musqué s'y établit et des oiseaux sauvages migrateurs y trouvent un sanctuaire. Quand ces vieux étangs se remplissent ils laissent des terres riches et humides.

Voilà pourquoi le castor est protégé par de sages lois de conservation. Mais nous pouvons faire plus que protéger le castor — nous pouvons suivre son exemple. Des projets de contrôle des inondations sont en voie d'exécution dans de nombreuses parties du Québec. Ces travaux, si essentiels à l'économie nationale, peuvent être considérablement appuyés par une connaissance plus générale des besoins et des méthodes de conservation.

Tout Canadien, en sa qualité d'actionnaire des richesses naturelles du Canada, doit considérer la conservation de cet héritage comme le plus vif de ses intérêts.



# La Gazette de Malartic

## La ligue des Propriétaires opposee a un octroi pour terrain de jeux

La ligue des Propriétaires de la ville de Malartic résumait ses assemblées, dimanche dernier, à la Salle de l'Ecole catholique, avec une assistance encore jamais vue.

Après la lecture de la correspondance par le secrétaire-trésorier, Roméo Lacroix, les officiers suivants, Liguori Albert, Narcisse Gosselin, J.-T. Chartré, Wilfrid Rioux et Fred Nadeau furent nommés aux postes respectifs qu'ils occupaient l'an dernier, en attendant l'élection qui aura lieu prochainement.

Cependant, Chas.-P. Felvus refusa sa nomination, préférant laisser à d'autres l'avantage de servir cette cause durant leur prochain terme. Le point saillant de l'assemblée de dimanche dernier fut l'opposition unanime des membres à une contribution de la ville de Malartic à la construction du Centre Récréatif et Athlétique, sous les auspices du Club Rotary. Cette motion fut proposée et appuyée par Chas.-P. Felvus et J.-T. Chartré. Les membres de la Ligue des Propriétaires présents prétendirent que la ville devrait, avant de contribuer à la construction d'un terrain de jeux, utiliser cet argent pour la construction d'un hôpital, dont le besoin est urgent à Malartic.

Après trois heures de discussion d'affaires importantes, l'assemblée fut ajournée au 6 octobre prochain, date de l'élection des officiers de la Ligue des Propriétaires.

Tous les citoyens intéressés dans leur ville sont cordialement invités d'y assister.

## Le chef Robillard reprend son poste a la brigade

Le chef de la brigade des pompiers volontaires de la ville de Malartic, M. Arthur de L. Robillard, a résumé ses fonctions, en cette qualité, à la suite de son réengagement par les autorités de la ville. Tel que nous le rapportions dans un article précédent, ce dernier avait résigné son poste de chef de brigade, à la suite de mécontentement au sujet de la rémunération qu'il demandait pour ses services. Après des pourparlers de part et d'autre, le gérant de la ville a convenu de payer le montant demandé, comme salaire et ce, avec effet rétroactif au 1er juin 1946.

Cependant, le chef Robillard, voulant s'assurer, avant de reprendre ses anciennes fonctions et signer son nouvel engagement, que les pompiers composant la brigade en resteraient membres, convoqua une assemblée, dans le but de savoir si la rumeur à l'effet que certains pompiers démissionneraient était vraie. Tous furent unanimes dans leur décision de continuer à faire partie de la brigade, comme par le passé.

Le chef Robillard avait cru cette mesure nécessaire avant de signer son réengagement comme chef, "car mieux que personne, dit-il, je connais le travail que comporte l'organisation d'une brigade."

## Notre evaluation fonciere va toujours augmentant

Le rôle d'évaluation de la ville de Malartic, pour l'année 1946-47, s'élevant à la somme de \$4,300,693.00, a été approuvé par une résolution du Conseil, en date du 18 courant.

Par la même résolution, le taux de la taxe foncière a été fixé à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation. Un règlement, contenant la substance de cette motion, sera présenté à la prochaine séance du Conseil.

L'évaluation de la ville accuse une augmentation de \$542,227.00 sur l'an dernier, et, même avec le taux actuel de la taxe foncière, lequel n'a pas varié depuis l'année 1943, cette augmentation enrichira le trésor de la ville d'une somme de \$5,422.27.

## CONSEILLER DU ROI



M. Jacques Miquelon, C.R., avocat de Malartic, et procureur de la Couronne, dont nous avons annoncé la nomination comme conseiller du Roi, il y a quelque temps.

## La question de l'annexion de Malartic Gold Fields de nouveau sur le tapis.

M. John Metz, gérant de Malartic Gold Fields Ltd., se serait adressé au maire Dumas, le priant de voir à ce que le Conseil de la ville de Malartic adopte une résolution à l'effet d'obtenir du Ministère des Affaires Municipales, que l'annexion de Malartic Gold Fields à la ville de Malartic soit résiliée.

Après avoir mis le Conseil au courant des communications de M. Metz, le maire Armand Dumas a recommandé que 2 membres du Conseil soient délégués auprès du Ministère des Affaires Municipales et du Ministère des Mines, afin de discuter avec leurs officiers cette question épineuse et connaître l'opinion des autorités compétentes au sujet de cette affaire.

## CENTRAL CADILLAC MINES LIMITED

Au cours des deux semaines finissant le 20 septembre, 265.8 pieds d'avancement ont été faits dans les remontages, travers bancs et galeries d'allongement.

Le percement de galeries vers l'est se fait aux deux étages de la mine, soit le 375 et le 500, en plus de quoi trois remontages sont poussés simultanément. Au cours des derniers 15 jours, cinq zones de minéral ont été mises à jour par ces travaux. De l'or libre a été observé dans les remontages numéros 2W-3 et 4W-7. Ce dernier remontage a montré une épaisseur vraie de 21 pieds de minéral de quartz tourmaline d'un excellent aspect. L'échantillonnage des nouveaux fronts de taille se poursuit.

Les résultats détaillés d'échantillonnage des nouveaux fronts de taille se poursuivent.

Les résultats détaillés d'échantillonnage dans les remontages sont comme suit:  
2W-1 \$8.83 sur 5.2 pieds; 2W-2, \$2.83 sur 4.0 pieds; 3W-5, \$8.30 s.l. 9.0 pieds; 3W-6, \$9.21 sur 4.3 pieds 4W-4, \$6.63 sur 3.2 pieds; 4W-5, \$2.56 sur 3.4 pieds.

Les travaux de forage au diamant, qui ont été interrompus le 29 juillet, viennent l'être recommencés le 19 septembre. Ce forage va explorer la partie de la zone aurifère qu'on est en position d'atteindre maintenant, par suite de l'avancement qui a été effectué dans les galeries. On estime qu'une grande quantité de minéral va être découverte par ce forage, car la région qu'on va explorer est celle où le trou CW-6, qui d'ailleurs a été le seul qu'on a pu

## Un bambin de six ans assez grièvement blessé en jouant dans la rue

Nicky Bogovich, âgé de 6 ans, enfant de M. et Mme Joe Bogovich, 781 rue Jacques-Cartier, qui s'amusa avec d'autres bambins de son âge, à l'angle des rues Fournière et Jacques Cartier, jeudi dernier vers 6 heures P.M., fut transporté d'urgence à l'hôpital Youville, de Noranda, à la suite de blessures à la tête et sur certaines parties du corps, reçues lorsqu'il vint se heurter à la voiture de livraison de l'épicerie de Lorimier, conduite à ce moment par Nicolas Leclair.

Le jeune Bogovich aurait été épeuré par ses compagnons et se serait parti, en courant à reculons, dans la direction de la rue. Le conducteur de la voiture n'a pas vu le bambin, pas plus que ce dernier ne vit la voiture.

Il se frappa d'abord la tête sur l'avant de la voiture, se faisant ainsi une large entaille au cuir chevelu et, sous l'effet du choc, il glissa sous la voiture, dont les deux roues lui passèrent sur le corps.

Le Dr. T. Lynch, mandé en toute hâte, lui prodigua les premiers soins. Son état, considéré grave au début, semble s'améliorer sensiblement. Il sera toutefois gardé pendant quelque temps, sous observation, à l'Hôpital Youville.

## L'ENVERS DE LA GUERRE

M. Paul de Martigny, journaliste, vient de publier aux Editions L'éclair, Ottawa-Montréal, un ouvrage en deux tomes: "L'envers de la guerre", actuellement en vente dans toutes les librairies: \$2.00

C'est un carnet de reporter qui s'ouvre sur des événements terribles. Les notes ont été griffonnées dans la bousculade des événements, la fièvre et l'émotion du "drame".

L'auteur ajoute: "Ces notes n'ont qu'un mérite: l'exactitude, et qu'une prétention: la sincérité".

C'est sûrement une "contribution à l'Histoire" et tous voudront lire ce volume où se trouve la vérité sur les communistes et les sans-patrie, ainsi que leur oeuvre néfaste.

On se rendra compte aussi de l'effondrement et du relèvement de la France.

Combien de canadiens, comme M. Paul de Martigny, ont connu les souffrances derrière les barreaux, après avoir cheminé sur la route d'horreur et d'épouvante, et vécu sous la botte de l'ennemi.

L'auteur prétend que son ouvrage n'est pas de la littérature. Il n'a pas besoin de viser à en faire pour en servir abondamment à ses lecteurs, comme l'écrivait dernièrement un de ses compagnons, qui ajoutait: "L'envers de la guerre" vaut beaucoup par le fond, si palpitant d'intérêt, mais sous la plume magique de notre camarade, ce fond inestimable prend une forme étincillante, grâce aux qualités du style. Son ouvrage vivra".

O.P.

## Deces a Edmonton, Alta. d'un pionnier de Malartic

Nous apprenons avec regret la mort de M. Georges Hetherington, survenue dimanche dernier, le 22 courant, à Edmonton, Alta., à l'âge de 43 ans.

M. Hetherington était l'un des pionniers de Malartic. Arrivé ici en 1935, il s'enrôla au service de la mine Canadian Malartic qu'il quitta, en janvier 1946, pour se rendre à Yellowknife. Après quelques mois de travail, à cet endroit, il fut pris d'une maladie qui l'obligea à être transporté dans un hôpital, à Edmonton.

En outre de son épouse et de son jeune fils, Richard, il laisse, pour pleurer sa perte, des frères, dont l'un est l'échevin Hetherington, de notre ville.

A la famille en deuil, nous offrons nos condoléances.

faire traverser les morts terrains dans cette section, a donné de bonnes valeurs comme suit: 51.40 sur 10.0 pieds; \$7.09 sur 10.0 pieds; \$10.16 sur 5.0 pieds, et trois autres sections de moindre importance.

## Les assemblees publiques et les reglements de circulation

MM. Willington et Herring, desservants de l'Eglise Baptiste, à Malartic, après avoir été notifiés par le chef de police, à la suite de certaines plaintes que ce dernier a reçues, d'interrompre leurs réunions dans les rues, principalement sur la rue Royal, se rendirent à une assemblée du Conseil de ville, dans le but de se renseigner au sujet de leurs droits et privilèges.

A certaines questions, que ces messieurs posèrent au Conseil assemblé, Son Honneur le Maire, au nom du Conseil, leur dit qu'en effet, il y avait un règlement défendant d'obstruer la rue et de gêner la circulation sur les trottoirs. Le maire ajouta: "Les règlements doivent être observés et nous ne pouvons permettre à qui que ce soit d'utiliser les places publiques pour faire des assemblées." L'échevin Hetherington, de son côté, leur suggéra d'essayer de tenir leurs réunions sur des lots vacants appartenant à des particuliers et de faire en sorte de ne pas gêner la circulation.

## On songe a augmenter l'approvisionnement d'eau

Le Conseil de la ville de Malartic a été informé par son gérant, lors de l'assemblée du 18 septembre dernier, que des sondages avaient été faits au puits de gravier de Roc d'Or. Le but de ces travaux de sondage était de savoir de façon précise s'il y avait possibilité d'utiliser ce puits pour augmenter notre approvisionnement d'eau, lequel est certes insuffisant pour subvenir aux besoins futurs de la ville de Malartic.

Un rapport complet, démontrant la valeur de ce puits, sera prochainement soumis au Conseil par M. E.-F. Roberts, ingénieur, qui était en charge des travaux de sondage.

## NOTES SOCIALES

M. et Mme Frank Blais sont partis, la semaine dernière, pour un voyage à Montréal et Toronto.

Le Dr et Mme L.-P. Rousseau sont de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme J.-A. Massicotte, de Ste-Geneviève, et M. et Mme Victor St-Arnaud, de St-Narcisse, sont les invités de M. et Mme Sylvio Laflamme, de la rue Jacques-Cartier.

Le chef de la brigade des pompiers volontaires de la ville de Malartic vient d'être nommé 2e vice-président de la Temiscaming Firemen's Association.

Mlle Jean Sullivan de Toronto qui était l'invitée de M. et Mme Harry Kuntz, est repartie mercredi dernier. Elle s'arrêtera à Virginia-town, où elle passera quelques jours chez des amis.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Armand Bourcier, retenu à la maison depuis quelques semaines à la suite de maladie, est en voie de convalescence.

M. L.-A. St-Pierre, I.C., chef de la division des villages miniers, était de passage à Malartic par affaires, mardi dernier.

M. Paul Legendre, de Montréal, était aussi parmi nos hommes d'affaires en visite la semaine dernière.

## Une tache bien accomplie recoit un hommage public

Des remerciements et des félicitations ont été votés à MM. W. Lefebvre, Geo.-A. Shannon et Elzéar Dumont, estimateurs de la ville de Malartic pour l'année 1946-47, ainsi qu'à leur secrétaire, M. C.-E. Charbonneau, pour leur bon travail lors de la confection du rôle d'évaluation.

## CHAMPIONS DU NORD-OUEST QUEBEC.



La photo ci-dessus nous montre les joueurs du club de "baseball" Malartic, lesquels ont défait le club Sullivan pour le championnat du Nord-Ouest de Québec. Le Club Malartic n'a pas connu la défaite au cours de la saison régulière et c'est aux mains du club Sullivan qu'il a subi son premier échec au cours de la série éliminatoire. Dimanche dernier, ce même club, dans un virement encore inexpliqué, mordait la poussière au pointage de 11 à 1, dans la dernière partie de la série Beattie-Malartic, pour le droit de rencontrer le club Kirkland Lake.

Fumez les Cigarettes **BRITISH CONSOLS** Extra Douce

# La Gazette Régionale

## EXPOSITIONS DE NOS CERCLES DE FERMIERES

Nous sommes à la période des expositions rurales. En Abitibi, dans les cercles de Fermières, ce sont Mlles Béatrice Noreau, de Rouyn, et Berthe St-Onge, de Makamik, assistées de M. France Brien, agronome d'Amos, et Antonio Brûlotte, agronome de Barraute, qui ont présidé à ces expositions.

Nous donnons ci-dessous les résultats de celle qui a eu lieu, à Landrienne et, à tour de rôle chaque semaine, nous publierons ceux de toutes les expositions du genre qui ont eu lieu en ces derniers temps dans la région de l'Abitibi.

### AU CERCLE DE LANDRIENNE \$75. DISTRIBUES EN PRIX

1ère: Mme L. Lavoie, \$7.51  
1er prix: bonnet de sport, mitaines de sport, centre brodé, pantalon, couverture reversible, fèves, choux-fleurs, savon.  
2ème prix: gilet d'homme, plaid, robe de coton fillette; couverture de laine; pois; carottes.  
5ème prix: betteraves.  
8ème prix: oignons.

2ème: Mlle Cécile Alwyn, \$6.39  
1er prix: courte-pointe de lit d'enfant; pièce de toile; sac d'écolier; blouse tailleur; collection de légumes; bonbons.  
2ème prix: gants pour dame; fèves; pain; brioches.  
4ème prix: oignons.  
5ème prix: écheveau de lin; gilet d'homme; poignées.

3ème: Mme A. Rivard, \$5.80  
1er prix: robe de chambre, nappe de coton; poignées, bas par côtes.  
2ème prix: sac d'écolier; pantalons; couverture de laine; beignes.  
3ème prix: panier à ouvrage; centre tricoté.  
4ème prix: fantaisie; carottes; pantouffles tressées.  
5ème prix: pois.

4ème: Mlle Françoise Rivard, \$5.55  
1er prix: coussins.  
2ème prix: panier à ouvrage; tapis tressés; nappes de coton; courte-pointe, lit d'enfant; fantaisie; centre tricoté; pantouffles tressées.  
4ème prix: couvre-lit échiffés; beignes.  
5ème prix: tapis crochetés; sac d'écolier.

5ème Mlle Gilberte Bertrand, \$5.34  
1er prix: gilet d'homme; couvrelit enfant; gants dame; couverture de laine; cons. de rhubarbe.  
2ème prix: cons. framboises; tapis crochetés.  
3ème prix: bas par côtes.  
4ème prix: panier à ouvrage; bas hommes; écheveau de laine; écheveau de lin.

6ème: Mlle Jeannette Bertrand, \$4.64  
1er prix: tapis crocheté; tissu à chemise; centre tricoté.  
2ème prix: écheveau de lin.  
3ème prix: robe de chambre; écheveau de laine.  
5ème prix: catalogue, lit d'enfant; pantouffles tressées; couverture de laine su coton.

7ème: Mlle Jeanne Lavoie, \$4.26

1er prix: panier à ouvrage; plaid.  
2ème prix: couverture de laine; collection de légumes.  
3ème prix: gants pour dame.  
4ème prix: gilet homme; nappe de coton.  
5ème prix: fantaisie.

8ème: Mme Ph. Felchat, \$3.63  
1er prix: écheveau de laine; catalogue lit d'enfant; écheveau de lin.  
2ème prix: cons. de rhubarbe.  
4ème prix: poignées; savon.  
5ème prix: nappe de coton.  
6ème prix: oignons.  
8ème prix: carottes.

9ème: Mme Jos. Perron, \$3.28  
1er prix: catalogue plancher, catalogue, lit d'enfant.  
2ème prix: bas d'homme; lettres.  
3ème prix: couverture de laine; framboises; oignons.

10ème: Mme Léop. Lord, \$2.93  
1er prix: robe de coton fillette; conserve fèves; conserves pois; beignes; sandwichs; pain; brioches.  
2ème: bonbons.  
11ème: Mme Patrick Grenier, \$2.75  
2ème prix: écheveau de laine; catalogue lit d'enfant; oignons; sandwichs.  
3ème prix: betteraves; conserves rhubarbe.  
4ème prix: couverture de laine.

12ème: Mme Gaudias Auger, \$2.41  
1er prix: oignons, choux de Siam; choux d'été.  
3ème: collection de légumes.  
4ème prix: pois; betteraves.

13ème: Mlle Yolande Rivard, \$2.37  
2ème prix: carottes.  
3ème prix: fantaisie; pantouffles tressées; poignées; sac d'écolier; beignes.  
5ème prix: centre tricoté.

14ème: Mme A. Massicotte, \$1.98  
2ème prix: robe de chambre.  
3ème prix: courte-pointe de lit d'enfant; couverture de laine.  
5ème prix: panier à ouvrage.

15ème: Mme Jos. Létournau, \$1.90  
1er prix: carottes.  
2ème prix: choux de Siam; savon.  
3ème prix: fèves.  
4ème prix: sac d'écolier.  
5ème prix: oignons.  
8ème prix: betteraves.

16ème: Mme Jerry Rousseau, \$1.85  
1er prix: pièce murale; pois.  
4ème prix: tapis crocheté.

17ème: Mlle P. Massicotte, \$1.82  
1er prix: pantouffles tressées, fantaisie.  
3ème prix: bas d'homme.  
5ème prix: couvre-lit échiffés.

18ème: Mme Paul Lavoie, \$1.70  
1er prix: tapis tressés.  
2ème prix: couverture de laine.  
3ème prix: nappe de coton.

19ème: Mme A. Gagnon, \$1.63  
1er prix: couverture de laine.  
3ème prix: gilet d'homme.  
3ème prix: catalogue lit double.

20ème: Mlle Thérèse Perron, \$1.63  
1er prix: couverture de laine; betteraves.  
4ème prix: conserves framboises.  
5ème prix: carottes.  
7ème prix: oignons.

21ème: Mme R. Trépanier, \$1.56  
2ème prix: tapis crocheté; poignées.  
4ème prix: centre tricoté.

22ème: Mme Henri Cossette, \$1.42  
2ème prix: catalogue lit enf.  
3ème prix: pain; savon.  
5ème prix: écheveau de laine.

23ème: Mme Adrien Bertrand, \$1.35  
1er prix: bas homme.  
2ème prix: bas par côtes.  
3ème prix: écheveau de lin.

24ème: Mme A. Lefebvre, \$0.83  
1er prix: cons. framboises.  
2ème prix: pois.  
7ème prix: carottes.

## SAINE PRATIQUE

Il est de saine pratique, dans l'industrie forestière, de couper les arbres qui sont parvenus à maturité. D'abord, ces arbres ne grossissent plus beaucoup et puis, ensuite, ils sont plus sensibles aux infections, qui diminuent la valeur du bois.

Quand vous faites griller du pain, n'en faites jamais griller plus qu'il n'en faut à la fois, surveillez-le bien et ne le laissez pas brûler.

A table, ne tranchez du pain que quand on en demande.

Servez moins de rafraîchissements aux réunions de votre cercle, ou n'en servez pas du tout.

25ème: Mlle Pierrette Yergeau, \$0.44  
3ème: sandwichs  
6ème prix: carottes.

## - AVIS -

La Coopérative de Senneville désire aviser que: Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions, et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

La Coopérative de Senneville.

Partagez votre ration avec ceux qui meurent de faim en Europe.

## CLINIQUES VOLANTES DE LA CROIX-ROUGE



Dans les régions isolées de l'Abitibi et du Témiscamingue, des cliniques volantes, dentaires et médicales de la Croix-Rouge Canadienne, division de la Province de Québec, traitent chaque jour une cinquantaine de colons qui n'ont pas d'autre moyen de se faire traiter. On voit ici des vues prises sur place à Préville, près d'Amos, récemment, montrant l'intérieur du lourd camion médical, les dentistes à l'oeuvre; des colons qui attendent en attendant du véhicule; des patients groupés autour des dentistes Jean-François et G. Y. Lachapelle et les gardes-malades Jeannette Lemay et Cécile Lamarche — tous de Montréal. Dans l'intérieur de la salle paroissole, on voit ces dentistes et un infirmier, le docteur Y. Lachapelle et son aide, qui pratique également à Taschebeau. On ne peut pas sur ces photographies de docteur en médecine Yves Dufresne, de Québec, attaché à cette clinique.

# SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL



# Beattie gagne le championnat du "baseball" pour la region du Nord-Ouest Quebecois

Avec la série Beattie-Malartic, la saison locale du "baseball" prend fin. — Malartic est déclassé dans la partie finale.

Le club de baseball Beattie a remporté le championnat de la ligue de baseball du nord-ouest de la province de Québec, en triomphant du club Malartic dans la série finale de deux dans trois. L'équipe de Malartic s'est montrée inférieure au calibre ordinaire dont elle avait fait preuve depuis le début de la saison. Sept erreurs non explicables, une impuissance à frapper les balles d'Owens, et une défaillance momentanée dans les lancers de Hunt, telles sont les causes de la défaite de l'équipe de Malartic.

Les joueurs de Beattie ne perdirent pas de temps et, dès le début de la partie, ils cognèrent huit coups sûrs qui leur permirent de compter neuf points au cours des six premières manches. Quatre des huit coups sûrs furent frappés sur Hunt, avant qu'il ne fut remplacé par Monique.

A la faveur de ces coups sûrs, les Beattie bénéficièrent de deux erreurs, commises et par Hunt et par Hogan, ce qui leur permit de compter cinq points. Monique, remplaçant Hunt, tint les valeureux coéquipiers de Beattie à quatre coups sûrs pour le reste de la partie. Beattie ne purent alors ajouter que deux autres points à leur total précédent.

Au cours de la première partie de la première manche, trois des Beattie seulement font face à Hunt. Stoughton frappe un roulant dans les mains de Hunt, qui le devance au premier. Hardie est retiré en frappant dans le vide la troisième prise. Peacock frappe une balle dans la direction du troisième, mais n'est pas assez rapide pour devancer le lanceur de Hogan à Shaw.

Malartic: Ball frappe en lieu sûr. Owens le prend en défaut, alors qu'il tente de prendre son deuxième sur le "fielder's choice" de Hall. Hogan prend son premier sur une erreur de Peacock, mais Hall est retiré au deuxième sur ce jeu. McDonald est retiré sur trois prises.

2ème manche —

Leattie: Leblanc, le premier but, est au bâton et il réussit à prendre son premier but, alors qu'il est frappé par le lanceur de Hunt. Owens est sauf au premier, quand Hall lance erronément au premier, permettant à Leblanc de passer au troisième. Shaw, à son tour, exécute un mauvais lancer au troisième en tentant d'y pincer Leblanc qui compte, suivi d'Owens. Munco frappe en lieu sûr, mais il est pincé par McDonald en tentant de voler le deuxième. Brannigan frappe une chandelle pour être retiré par Ball, à l'arrêt-court. Peacock est sauf sur une erreur de Hogan. Bozich frappe un dur coup entre le premier et le second, mais Monique le coupe au premier.

Malartic: Hunt frappe le premier pour Malartic, mais il est retiré par Owen, sur un ballon. Monique est à son tour retiré, quand il frappe un long coup au champ centre. Shaw prend son premier sur une erreur d'Owens. Ovis est retiré en manquant la troisième prise.

3ème manche:

Beattie: Stroughton est le premier au bâton pour Beattie. Il est sauf sur un superbe "bunt", sur la ligne du troisième but. Mais il se fait mourir en voulant voler le deuxième. Hardie se rend au premier, sur l'erreur de Hunt. Peacock est sauf sur un "fielder choice", mais Hardie se fait mourir, en voulant toucher le deuxième. Leblanc prend son premier but sur des balles. Owens se fait mourir en frappant un ballon aux mains de Hogan, au troisième.

Malartic: Young frappe en lieu sûr pour Malartic. Ball frappe dans un

double-jeu, en exécutant un roulant dans les mains d'Owens qui lance précipitamment au premier pour pincer Ball. Leblanc frappe un dur coup dans la direction de Bozich, qui coupe Young au deuxième. Hall frappe un long coup dans la direction du champ gauche, pour le troisième retrait.

4ème manche:

Beattie: Munro se rend au premier, après avoir été frappé par la balle lancée par Hunt. Brannigan frappe une chandelle dans la direction de Hogan, au troisième. Peacock frappe un long coup dans le champ centre, permettant à Munro de compter. Bozich frappe à son tour, mais par-dessus le deuxième but, pour faire compter Peacock. Stoughton est sauf sur un "fielder's choice", quand Hunt garde trop longtemps la balle avant de couper son homme au deuxième. Hardie est retiré sur son coup, entre le premier et le deuxième, car il est attrapé par Monique. Peacock passe dans la mitaine.

Malartic: Hogan, pour Malartic, est retiré sur trois prises. McDonald frappe en lieu sûr. Hunt frappe un coup en direction du deuxième et force un double-jeu.

5ème manche —

Beattie: Leblanc est retiré, Monique à Shaw. Owens prend son but, parce que frappé par la balle du lanceur Hunt. McDonald le coupe, alors qu'il veut voler le deuxième. Munro est retiré par le lanceur, sur trois prises.

Malartic: Monique frappe un roulant en direction d'Owens, et il est retiré au premier. Shaw frappe un ballon à Bozich, à l'arrêt-court. Ovis frappe un autre ballon, dans le champ centre, et Peacock réussit un arrêt sensationnel.

6ème manche —

Beattie: Dès le début de cette manche fatale, Brannigan est sauf sur l'erreur d'Hogan. Peacock est retiré. Bozich frappe et fait entrer Brannigan. Stoughton frappe aussi en lieu sûr et fait entrer Bozich. Hardie frappe en lieu sûr, mais il est arrêté par Hunt, en voulant voler le deuxième but. Peacock est sauf sur l'erreur de Hunt. Leblanc frappe un dur coup au-dessus du deuxième but, pour faire entrer Stoughton et Peacock. Owens frappe en lieu sûr, pour faire compter Leblanc à son tour. Hunt est retiré de la boîte, où il est remplacé par Monique. Munro frappe un roulant à Bozich, à l'arrêt-court, et il est retiré, en voulant se rendre au premier.

Malartic: Young est retiré, Owens à Leblanc. Ball est retiré, Peacock à Leblanc. Hall est retiré à son tour, Bozich à Leblanc.

7ème manche —

Beattie: Brannigan frappe en lieu sûr. Peacock est retiré, au premier, par Hogan. Bozich frappe en lieu sûr pour permettre à Brannigan de compter. Stoughton frappe une chandelle à Ball, à l'arrêt-court, et il est retiré. Ball lance la balle à Hogan, pour le troisième retrait.

Malartic: Hogan frappe le premier, et il pend son but sur balles. McDonald est sauf sur un "fielder's choice", mais pendant ce temps Hogan est retiré au troisième. Hunt frappe en lieu sûr, pour faire avancer McDonald. Monique est sauf sur l'erreur de Bozich et McDonald compte le point. Shaw est retiré au marbre. Ovis est retiré sur une chandelle, au champ centre.

8ème manche —

Beattie: Hardie frappe en lieu sûr. Peacock est sauf sur l'erreur de Shaw, permettant à Hardie de compter un point. Leblanc frappe un long coup au champ centre. Owens est retiré sur un roulant à Hunt, au deuxième. Munro est re-

tiré sur trois prises. Malartic: Young frappe un roulant à Owens qui lance facilement à Leblanc pour retirer Young. Ball est retiré sur trois prises. Hall frappe un ballon dans la direction du champ intérieur gauche. 8ème manche —

Beattie: Brannigan frappe une balle que happe Hogan au troisième. Peacock frappe en lieu sûr. Bozich frappe dans la mitaine. Stoughton frappe un roulant dans la direction de Monique, qui le retire facilement au premier. Malartic: Hongan réussit à pren-

dre son but sur balles. McDonald est retiré sur un long coup dans le champ centre. Hogan tente de prendre le deuxième but sur ce jeu, mais il est retiré. Hunt et Monique frappent tous deux en lieu sûr. Shaw (Suite à la page 11)

## LE CLUB DE "BASEBALL" SULLIVAN



Les joueurs du club de Sullivan, dont vous voyez la photo ci-dessus, sont arrivés deuxième dans le circuit Nord-Ouest Québec et ils ont été le seul club de la ligue à pouvoir vaincre le fameux club Malartic, champion de la Ligue. Sullivan a gagné la première partie de la série éliminatoire par le pointage de 2 à 1, mais perdit les deux autres parties par un point chaque fois. Au milieu du groupe, en arrière, on remarque M. l'abbé Quenneville, curé de Sullivan, et un des fidèles amis du club Sullivan.

## T'AS PAS?



T'AS PAS DÉJÀ CRU BON DE RASSURER UN COPAIN QUI TE DISAIT QU'IL EST IMPRUDENT DE SE TENIR DEBOUT DANS UNE CHALOUPE...



ET POUR LUI MONTRER QU'IL A TORT DE S'ALARMER, TU ENJAMBES ALLEGREMENT LES SIÈGES DE L'EMBARCATION...



MAIS, COMME CELA ARRIVE GÉNÉRALEMENT, TU PERDS L'ÉQUILIBRE ET TU PIQUES UNE TÊTE DANS LE LAC



T'AS PAS ALORS RÉALISÉ QUE LA PRUDENCE EST LA MÈRE DE LA SÉCURITÉ?

# Propos Féminins

## Plats aux légumes -- recettes appropriées

Maintenant que l'été est terminé, il y aura plus de plats chauds à l'ordre du jour. Les légumes tardifs d'été sont plus ou moins de la variété demandant à être cuits mais ils ont l'avantage d'être bons en mélange, ils donnent des plats attrayants, appétissants et exquis. Pour ne mentionner que quelques-uns des légumes offerts, outre des légumes racines, il y a le brocoli, la courge, la courge à moelle, le topinambour, la tomate, le blé d'Inde, l'aubergine et le concombre.

Il y a plusieurs manières de préparer les légumes, en casserole, cuits au four, farcis, au gratin, soufflés, etc., mais il est très important qu'ils soient cuits de la bonne façon, tendres sans être trop cuits.

Pour les légumes bouillis, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture recommandent de les mettre dans une casserole bien couverte avec le moins d'eau salée possible et de les cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Les périodes de cuisson varient suivant les légumes. Les pommes de terre sont les seuls légumes qui demandent plus d'eau pour la cuisson parce qu'ils sont des légumes féculents et ont par conséquent une tendance à brûler. Quelques légumes comme les petites courges peuvent être bouillis quelques minutes avant d'être cuits au four, soit entiers ou coupés en deux et vidés. Cette cuisson préalable diminue la période de cuisson au four, et c'est là son seul but.

Beaucoup de personnes n'aiment pas le topinambour parce qu'elles ne savent pas comment le faire cuire. Le topinambour doit être pelé et mis dans une eau froide acidulée, c'est-à-dire une eau (une pinte) à laquelle une cuillerée à thé de jus de citron ou de vinaigre a été ajoutée. Cela conservera au topinambour sa couleur. Après avoir été égoutté, il sera cuit comme les autres légumes dans une petite quantité d'eau salée, jusqu'à ce qu'il soit tendre, puis servi avec une béchamelle ou assaisonné de sel, de poivre, de beurre et de persil haché.

### CASSEROLE DE POMMES ET DE COURGE

2 1/2 tasses de courges cuites coupées en dés.  
1 1/2 tasse de pommes sûres tranchées  
1-3 tasse de sucre brun  
2 tranches de bacon coupé en dés  
1/2 c. à thé de sel

Mettez la moitié de la courge dans une casserole graissée. Couvrez avec la moitié des pommes. Saupoudrez avec la moitié du sucre et du sel et ajoutez la moitié du bacon. Répétez avec les ingrédients qui restent. Couvrez et faites cuire dans un four modérément lent, 325 F., pendant 30 minutes. Enlevez le couvercle et faites jusqu'à ce que les pommes soient tendres et le dessus doré, environ 15 minutes de plus si le mélange semble sec, à cau-

se du manque de jus de pommes, ajoutez 1/2 c. à table d'eau. Six portions.

### POMMES DE TERRE DANS DES PIMENTS VERTS

3 gros piments verts  
2 c. à table de graisse  
3 c. à table de farine.  
1 tasse de lait  
1-4 c. à thé de sel  
pincée de poivre  
1 tasse de fromage râpé  
3 tasses de pommes de terre cuites en dés.

Lavez les piments, coupez-les en deux sur la longueur et enlevez les graines. Faites bouillir légèrement, sans couvercle, dans de l'eau salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres, mais mous. Egouttez. Faites fondre la graisse, ajoutez la farine et mélangez bien. Ajoutez le lait, brassant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez le sel, le poivre et le fromage. Brassez jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Ajoutez les pommes de terre et chauffez sur feu bas jusqu'à ce que le tout soit chaud. Servez dans les piments verts vidés. Six portions.

### AUBERGINE CREOLE

1 aubergine de grosseur moyenne  
eau bouillante salée  
3 c. à table de gras doux  
1 petit piment vert haché  
1 petit oignon haché  
v. c. à table de farine  
1/2 c. à thé de sel  
1 c. à table de sucre brun  
3 grosses tomates pelées et hachées

OU 2 tasses de tomates en cons.  
1/2 feuille de laurier écrasée  
1-8 c. à thé de clou  
3-4 tasse de chapelure  
1 c. à table de beurre  
3 c. à table de fromage râpé  
Peler et trancher l'aubergine. Faire bouillir pendant 10 minutes. Egoutter. Déposer dans un plat graissé. Faire revenir le piment et l'oignon dans le gras fondu. Incorporer la farine, le sel et le sucre. Ajouter les tomates, la feuille de laurier, le clou et continuer la cuisson encore 5 minutes. Verser le mélange sur l'aubergine et recouvrir de chapelure. Combiner avec le beurre ou le fromage. Cuire à four modéré, 350 F., pendant 20 minutes. Pour six personnes.

## MICHEL STUDIO

— GROS ET DETAIL —

Equipements photographiques et cinématographiques

1754, rue Amherst — CH 2497

MONTREAL 24

## LA SANTE DES DENIS

### OU REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q.— Dans le cas de dents cariées, qu'accomplit le traitement dentaire, — et faut-il faire obturer seulement les dents cariées permanentes ou les dents de lait chez les enfants?

R.— Dans le cas de caries dentaires, les cavités des dents peuvent être facilement obturées pourvu que la carie ne soit pas trop avancée. Le plus tôt une cavité est remplie, meilleure sont les chances de conserver la dent. Les petites cavités peuvent être obturées rapidement avec le minimum de malaise et de dépenses pour le patient. Toutefois, seul un dentiste peut découvrir les petites cavités imperceptibles même à celui qui en souffre et dont certaines n'apparaissent qu'aux rayons X. Bien des patients ne se rendent pas compte de l'importance de conserver, donc de soigner les dents de lait. L'enfant en a autant besoin que l'adulte a besoin de ses dents permanentes. Les dents de lait peuvent être obturées à moins qu'elles ne soient à la veille d'être remplacées par les dents permanentes ou tellement cariées qu'il faille les enlever pour la sauvegarde de la santé de l'enfant. Les dents de lait abscédées ne devraient pas être laissées dans une bouche d'enfant, même afin de maintenir l'espace voulu pour les dents permanentes. Une dent abscédée doit être enlevée, mais si le dentiste le juge opportun il placera dans la

# Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

## Semaine d'immunisation

La semaine nationale d'immunisation sera observée cette année entre le 29 septembre et le 5 octobre, annonce la Ligue canadienne de santé.

Événement annuel sous les auspices de la Ligue canadienne de santé en coopération avec les ministères de la santé, la semaine na-

tionale d'immunisation est destinée à intensifier l'effort des spécialistes de la santé publique vers une immunisation plus générale contre la variole, la diphtérie, la coqueluche, la fièvre scarlatine et le tétanos.

La ligue canadienne de santé fait remarquer qu'il n'y a rien à perdre par l'immunisation, mais tout à gagner — la vie de milliers d'enfants canadiens.

bouche de l'enfant un dispositif pour maintenir cet espace nécessaire.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC.—1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article et généralement dentaires.

### AVIS

Toutes les personnes qui ont laissé au bureau leur carte R.B. 191, provenant du carnet de rationnement no 5, sont priées de passer audit bureau local du rationnement, afin d'y obtenir un carnet no 6.

## LE MENU D'UN COUPLE et le rationnement



DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Pain à la viande	Pain	Poisson	Saucisses	Côtelettes d'agneau	Soufflé au fromage	Langue bouillie
Groupe C	Restes	Non rationné	Groupe D	Groupe C	Non rationné	Non rationné
1/2 livre jetons			1 livre 3 jetons	1/2 livre 2 jetons		

Il reste 5 jetons

Si l'on veut préparer un repas sans trop de peine pour dimanche, pourquoi pas un mélange de viande hachée, d'épices, d'œufs et de croûtons qu'on fera cuire au four et qu'on servira chaud aux invités de la fin de semaine et que l'on tranchera, une fois refroidi, pour lundi. Mardi, c'est du poisson. Au milieu de la semaine un achat de saucisses permettra un bon dîner mercredi et il en restera un peu pour accompagner les côtelettes d'agneau du jeudi ou encore on mettra les restes au menu du déjeuner. Un soufflé au fromage est un mets rafraîchissant et nutritif pour une journée d'été. On finira la semaine avec de la langue bouillie servie chaude samedi avec une sauce à l'orange et aux raisins, et dimanche on saura faire bon usage des restes refroidis, soit pour un pique-nique, soit pour un souper au grand air.

Les coupons de sucre-conserves S17 à S21 inclusivement, valides de 4 juillet étaient les derniers des dix coupons dans les carnets de rationnement pour la mise en conserve à la maison. De plus, deux coupons réguliers de sucre-conserves, S22 et S23 devenaient valides le 18 juillet et, bien entendu tous ces coupons pouvaient servir à l'achat de sucre. Voilà qui peut permettre une quantité suffisante pour l'usage courant ainsi qu'une quantité assez considérable pour la mise en conserve. Si l'on met en conserve autant de produits alimentaires qu'il est possible, pour son propre usage, on pourra alors expédier plus de vivres essentiels dans les pays, torturés par la famine, qui en ont tant besoin. De plus, les fruits, encore frais de rosée et des plus appétissants dans les jardins et sur les marchés, constituent des desserts excellents pour la saison d'été, et ainsi l'on peut économiser plus de sucre pour la mise en conserve.

## CRÈME GLACÉE MELOROL



### 4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

# PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, LEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 14

# Annonces classées

## A VENDRE

DEUX AUTOMOBILES, 1 Pontiac, 1 Chevrolet, en très bonnes conditions, pneus neufs; avec permis de louage appelé "Drive Yourself". S'adresser à 578, ave Central, Val d'Or, Qué.

44-1 tp.

DOIT ETRE VENDU pour cause de maladie, un beau café moderne, ouvert 24 heures par jour, chiffre d'affaires \$1,800 par semaine; situé dans le centre de la ville, comprenant en plus une maison de 10 chambres. Loyer bas. Voir E. Mongeon, 710, Central Avenue, Val d'Or, Qué. Tél: 411.

44-3 tp.

LOT COMMERCIAL à vendre. S'adresser à 620, Montcalm, Malartic, Qué.

44-1 fp.

## BOIS DE CHAUFFAGE

BOULEAU VERT, épinette verte et sèche, et sapin, en 4 pieds, 2 pieds, 16 pouces ou 14 pouces de longueur. Tél. 244. Chabot Sash and Door, 1020, 4ème ave., Val d'Or. 1 tcf.

## COURS PRIVÉS

COURS PRIVÉS de peinture et dessin, donnés à domicile. Pour tous renseignements, écrire à Casier Postal 528, Val d'Or.

15-rft.

## ON DEMANDE A ACHETER

UNE FERME A UNE distance d'environ 15 milles aux alentours de Val d'Or. Mentionner localité, description et prix. S'adresser à boîte postale 888, Val d'Or, Qué.

37-pfc

## CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE A LOUER à la semaine. S'adresser à 1151, Chemin Rouyn, voisin de Carrière Lumber. Tél. 218.

44-1c

## A LOUER

APPARTEMENT de deux pièces, chauffé. S'adresser à 1159, 2ème Avenue, Val d'Or.

44-1 fp.

## GARDE-MALADE DIPLOMÉE

POUR SERVICE PRIVE, s'adresser à Mademoiselle Marcelle Pinard, infirmière diplômée de l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke et de l'Université de Montréal.— Résidence: 23, rue LaSalle, Bourlamaque. Tél. 726-B.

44-1 tp

## Nos nemrods...

(Suite de la page 3)

six heures, sur les bords de la rivière White Goose, à quelques milles au nord de Forsyth. MM. Magny et Salvail ont tiré simultanément et, accompagnés de leur guide, M. Almas Lavole, ils ont pu, hier, faire leur rentrée en ville, avec le trophée qui témoigne de leur habileté de francs-tireurs.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ABITIBI No. 4470

## COUR DE MAGISTRAT

WALTER GALL, domicilié à Hamilton, Ont.,

DEMANDEUR.

- vs -

JOE RYZTLO, autrefois domicilié dans le canton de Fournière, district d'Abitibi, et maintenant de lieux inconnus,

DEFENDEUR.

## ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Val d'Or, ce 19 septembre, 1946.

Raoul Grégoire,

Greffier de la Cour du Magistrat

## Congrès de la...

(Suite de la page 1)

& Power Company, qui parlèrent des faits et des statistiques, en marge de l'éducation.

Il y eut une période consacrée aux questionnaires.

La journée se termina par un banquet que présida S.H. le maire Camillien Houde, de Montréal. L'o-

## Beattie gagne...

(suite de la page 9)

frappe un petit ballon à Peacosh pour terminer la partie.

Voici l'alignement des équipes: Beattie: Stoughton champ droit; Hardie, 2ème but; Feacosh, 3ème but; Leblanc, 1er but; Owens, lanceur; Munro, receveur; Brannigan champ gauche; Feacock, champ centre; Bozich, arrêt-court. Malartic: Ball, arrêt-court; Hall, champ gauche; Hogan, 3ème but; McDonald, receveur; Hunt, lanceur; Monique, 2ème but; Shaw, 1er but; Ovis, champ droit; Young, champ centre.

Pointage par manches:

	R	H	E
Beattie . . .	020	295	110
Malartic . . .	000	000	100

## Guy Jolin...

(Suite de la page 3)

Les deux finalistes, Marc Duguay, et Guy Jolin, se rencontrèrent donc en champ-clos, samedi dernier, et, pendant trois heures d'affilée, ils se renvoyèrent la balle avec une maîtrise qui, à plusieurs reprises, électrisa tout simplement l'assistance. Il fallut 48 parties de suite pour décider lequel des deux serait le vainqueur de cette rencontre honorifique: Guy Jolin en gagna 27 et Marc Duguay 23. Comme on le voit, la marge n'est pas large entre le vaincu et le vainqueur et ce dernier peut sans crainte répéter à l'orgueil ce vieux proverbe: "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire". Le compte de Guy Jolin se lit comme suit: 6-3, 1-6, 6-2, 1-8, 6-4, soit 25 parties pour Guy et 23 pour Marc Duguay.

M. Julien Viens, président du Club Colombien, remit à M. Guy Jolin le trophée offert par MM. Jacques Bouchard et J.-E. Desrosiers, mais la présentation officielle n'en sera faite qu'au cours de l'automne, lors d'une soirée organisée à cette fin à la salle des Chevaliers de Colomb.

## Convention des pompiers

MM. Albert Côté et J.-A. St-Germain, respectivement chef et secrétaire de notre brigade de pompiers volontaires, se sont rendus à New-Liskeard, la semaine dernière assister à la convention annuelle des Pompiers du Nord d'Ontario et de Québec. Ils étaient accompagnés de M. Laurent Desrochers, de la brigade d'Amos.

Cette conversation a tenu ses assises les 16 et 17 septembre et il y a été résolu que le prochain tournoi d'été aurait lieu le 1er juillet 1947, à Noranda.

## Il faudrait...

(suite de la page 6)

té nationale d'établissement rural s'avère donc un pressant besoin.

Si la province de Québec entend remplir son devoir de garder à la terre la plus forte proportion de ses effectifs ruraux, elle ne pourrait faire mieux que de se préparer dès maintenant à diriger, au-delà de ses frontières, là où il peut rendre de précieux services à toute la nation, l'excédant de son capital humain des campagnes. Qu'elle le veuille ou non, la province-mère doit envisager cette éventualité et aviser aux moyens d'en tirer le meilleur parti possible. C'est une oeuvre magnifique à accomplir, oeuvre religieuse, sociale et patriotique. Elle ne dépasse aucunement la portée générale de ceux qui ont mission de la remplir.

(Causerie prononcée au Poste CKAC, Montréal, par C.-E. Couture.)

rateur fut M. Paul-Henri Guimont, qui parla sur le sujet principal de la discussion, tel que soumis au Congrès.

Dans la matinée de lundi, les délégués discutèrent des divers aspects motivant le Congrès.

A une heure, un grand banquet fut offert par le Montreal Board of Trade, sous la présidence de M. J.-H. Brace. L'orateur pour l'occasion fut le Dr K.-E. Norris, M.A., Ph.D., principal du collège Sir George Williams, qui parla sur le sujet suivant: "Education et expérience".

La séance de l'après-midi fut présidée par M. L.-O. Régner, vice-président provincial des Chambres

de Commerce.

M. C.-de L. Migneault, président de la Commission municipale de Québec, traita du bill 48 et des moyens d'en tirer profit. Les autres orateurs furent M. O.-J. Desaulniers inspecteur en chef des écoles primaires pour la province de Québec, et Léon-David Germain, directeur des Ecoles d'Arts et Métiers de la province.

Dans la soirée il y eut banquet, offert par la Chambre de Commerce de la province, sous la présidence de M. Edgar Genest. L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, était l'hôte d'honneur.

Mardi

La matinée de mardi fut consa-

crée aux discussions entre les membres et délégués des divers comités.

A midi, grand banquet offert par la Chambre de Commerce de Montréal, sous la présidence de M. Maurice Trudeau.

L'orateur invité, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, traita de: "L'éducation ou l'instruction."

On passa ensuite aux rapports des divers comités, lesquels furent lus, discutés et adoptés. Finalement, on procéda aux élections qui se terminèrent par la nomination de M. L.-O. Régner, comme nouveau président provincial des Chambres de Commerce.

## ECHOS DE LA VISITE DES DELEGUES MONTREALAIS A VAL D'OR



M. J.-H. Brace, président du Board of Trade, de Montréal, et vice-président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, à gauche, est photographié ci-dessus en compagnie de M. Maurice Trudeau, président de la Chambre de Commerce, de Montréal, alors que tous deux sont à examiner une pièce de machinerie à la mine Sullivan, près de Val d'Or, au cours d'une visite à cette propriété minière.

## DEUX CENTS EDITEURS DE JOURNAUX HEBDOMADAIRES EN CONVENTION



Plus de deux cents représentants des divers hebdomadaires canadiens, ayant assisté au premier congrès de la Canadian Weekly Newspaper Association, ont fait le voyage à bord d'un train spécial entre Montréal et Halifax. Ils ont traversé la Baie de Fundy à bord du "Princess Helen", du Pacifique canadien, et ont terminé leur voyage, vers l'est, à bord d'un train du Dominion Atlantic Railway. Les délégués s'intéressèrent particulièrement à l'ins-

talation du radar à bord du "Helen" Sur la photo du haut on remarque le sans-filiste C.-F. McMillan, en train d'expliquer le fonctionnement de l'appareil à Bill Templin, Hugh Templin, de Fergus, Ontario, président du C.W.N.A.; S.-N. Wynn et George James, de Bowmanville, Ont. Au centre, un groupe de délégués ontariens situés en face du fameux monument d'Évangéline au parc de Grand-Pré: H.-A. Ramage, Petrolia;

Mme W.-J. Colgan, Markdale; Sam Wilson, Weston; Mme H.-A. Ramage, W.-A. Colgan et E.-A. Harris, Burlington. Dans la photo du bas on remarque les délégués qui furent reçus au parc mémorial d'Évangéline par M. A.-A. Dumphy, gérant du Dominion Atlantic Railway. Mme Wyman Porter, maire de Kentville, N.-E., qui souhaite la bienvenue aux délégués apparaît à l'extrême gauche.

# La Gazette de Val d'Or

## NOUVELLE FACADE AU BUREAU DE POSTE

On parlait tout récemment de l'agrandissement du Bureau de Poste local, qui bientôt occupera les locaux du magasin Vogue. Maintenant, quiconque passe devant le bureau de poste, et ils sont nombreux, puisque, tout comme sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe, a pu remarquer des piles de briques rouges. Ne vous demandez pas si quelqu'un les a oubliées là, sans raison. Non, ces briques ont été entassées là, pour une bonne raison. C'est que, tout prochainement, on va procéder à la toilette frontale du bureau de poste. Cette devanture, non terminée, va bientôt prendre un nouvel aspect, quand maçons et briquetiers auront terminé leur travail.

Ainsi maquillée, la façade de notre bureau de poste va prendre un aspect coquet qui, nous n'en doutons pas, réjouira l'oeil et contribuera pour sa part à la belle apparence de notre grande artère commerciale.

### LES ENNEMIS DU JARDIN

"Les ennemis du Jardin", un récent documentaire de l'Office National du Film, nous apprend que les insectes causent à nos récoltes une perte annuelle de plus de cinq millions.

## JOSEPH MORIN

**R. A. L. L. L.**  
**NOTAIRE**  
Edifice Gagnon, 3ème Ave  
VAL D'OR  
TEL 25 C.P. 897

Bureau : T6L Résid.:  
405-A 405-B  
SELWYN COOKE, m.r.l.c.  
Architecte

Edifice Transport .. 637, 3e Ave  
McLeod VAL D'OR

## COUR DE POLICE

### TROIS ANS DE PENITENCIER POUR FAUX CHEQUES

Laurier Chandonnet et Réal Prévoist, les deux artistes en faux, qui avaient été mis sous verrous, la semaine dernière, pour avoir extorqué des sommes variant entre \$40 et \$60, ont comparu, au cours de la semaine, devant son honneur le juge Félix Allard, et furent condamnés à trois ans de pénitencier et à six mois de prison.

Dans le cas de Chandonnet, la sentence fut plus lourde parce qu'il a été reconnu comme un récidiviste, tandis que, dans le second cas, ce semble qu'il en était à ses premières armes dans le rôle de faussaire.

Comme les deux complices avaient été trouvés en possession d'une somme de \$60, le juge ordonna que cette somme fût divisée proportionnellement entre les deux victimes.

### VOL SUR LA PERSONNE

Gilles Royer, un étranger de Val d'Or, a été condamné par le juge Félix Allard à un mois de prison, pour vol de montre sur la personne.

### CONDAMNE POUR FAUX

Un certain Charles Maguire, qui comparut à son tour devant le juge Félix Allard, écopa de trois mois de prison, pour avoir tenté de passer un faux chèque au montant de \$23.83.

### IVRESSE ET DESORDRE

Six individus ont été condamnés par le recorder local à une amende respective de \$25 et les frais et \$5 et les frais, après s'être avoués coupables d'avoir été trouvés en état d'ivresse ou d'avoir causé du désordre, dans le but de nuire à la paix publique. Celui qui a été condamné à \$25 d'amende est un client régulier, voilà la raison pour laquelle le recorder a sévit plus fortement.

Aux dîners ou aux banquets, donnez de plus petites parts de tous les mets. Que chaque réunion où l'on sert à manger soit une leçon d'économie.

## DIVERSES CEREMONIES A ST-SAUVEUR LES MINES

### BAPTEMES

Demain, samedi, en l'église St-Sauveur les Mines, nos dévoués prêtres ont béni trois baptêmes et, lundi, un quatrième.

**ST-AMOUR** — Marie - Emilienne-Denise, fille de M. et Mme Edgar St-Amour (Alda St-Jacques). Agissaient comme parrain et marraine, M. Edgar Charles et Mlle Emilienne St-Amour, oncle et tante de l'enfant, née le 16 septembre.

**CORRIVEAU** — Marie - Simone - Denise, fille de M. et Mme Roméo Corriveau (Marie-Evangéline La-Victoire). Les parrain et marraine, oncle et tante de l'enfant, furent M. Aldégo Corriveau et Mlle Edith St-Germain. L'enfant naquit le 13.

**GAUTHIER** — Joseph - Fernand - Georges, fils de M. et Mme Fernand Gauthier (Valda Gagnon). Les parrain et marraine de l'enfant furent M. Eddy Marchand et Mlle Fernande Gauthier, oncle et tante de l'enfant, né le 10 septembre.

**PELLETIER** — Le 23 septembre, lundi dernier, en l'église locale, fut portée sur les fonds baptismaux, Marie-Claire Pelletier, fille de M. et Mme Victor Pelletier, (Marguerite-Evelyn Vallée). Les parrain et marraine furent M. Lary Vallée et Mlle Jane Vallée, oncle et tante de l'enfant, née le 18 septembre. Ils sont de Bourlamaque.

### MARIAGES

Demain samedi, en l'église St-Sauveur les Mines, seront bénis les mariages:

#### MARCHAND-COLLIN

M. Simon Marchand, fils de M. Ferdinand-Paul Marchand et de Mme Marchand (Albertine Gosselin) décédée; à Mlle Jeanne Collin, (fille de M. et Mme Evariste Collin (Georgine Gendron).

#### AMYOT-FONTAINE

M. Henri Amyot, fils de M. et Mme Stanislas Amyot (Edouardine Sergerie), de Vassan, à Mlle Angeline Fontaine, fille de M. et Mme Félicien Fontaine (Gilberte Bussières).

### LES QUARANTE HEURES

La cérémonie des Quarante-Heures s'est ouverte dimanche dernier, le 22, en l'église St-Sauveur les Mines, à l'issue de la grand-messe qui fut célébrée par M. l'abbé Charles Authier, du collège d'Amos. Le sermon de circonstance fut prononcé, par M. le curé Joseph Morency, de Perron.

Parmi les prêtres des environs, qui sont venus gracieusement offrir leurs valeureux services, on remarquait: MM. les curés Gédéon Champagne, de LaCorne; Hermans Quenneville, de Sullivan; Henri Richard, de Vassan; Ouellette, de St-Edmond, et MM. les abbés George Bouillon et Anatole Hally d'Amos. Les paroissiens assistèrent nombreux à toutes les cérémonies.

## SECRETAIRE BILINGUE

SACHANT  
STENOGRAPHIE ET  
DACTYLOGRAPHIE

s'adresser immédiatement chez le  
notaire JOSEPH MORIN,  
Edifice Gagnon, 3ème avenue  
Tél. 25

## "Nouvellement décoré" "Le Bain TURC"

Prop. Mme S. Lemay  
Ouvert vendredi et samedi  
Tél. 623-B  
921, 4e ave., Val d'Or.

## Mariage Plante-Levesque

M. et Mme Clermont Roy ainsi que Mme Gérard Duchesneau sont revenus la semaine dernière d'un voyage, dans l'est de la Province, au cours duquel ils assistèrent au mariage de Mlle Madeleine Plante, institutrice, autrefois de Bourlamaque, à M. J.-Armand Lévesque, inspecteur des poids et mesures, de Kirkland Lake.

La mariée fut conduite à l'autel par son père, M. Plante, tandis que le marié était accompagné de son père, M. Lévesque. Mlle Muriel Plante, qui agissait comme fille d'honneur, était accompagnée de M. Henri Lévesque, frère du marié.

Pour la cérémonie, la mariée portait une robe de tulle et de dentelle, style Marie-Antoinette, et un voile de tulle illusion, retenu par un diadème de fleurs d'orange. Son bouquet était composé de lilas blancs. Son unique bijou était un collier de perles, cadeau de son époux.

Assistaient au mariage: M. et Mme Philippe Lévesque, M. et Mme Edmond Lévesque, et M. Mme Henri Lévesque, tous de Sturgeon Falls. M. et Mme D.-J. Nadeau, de Miami, Fla., M. Lionel Plante, de Chicago, Ill., M. et Mme Emeric Laflamme, de Esstview, Ont., et M. et Mme P.-E. Plante, de Newark, N.J.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'Hôtel Bon Accueil. Les tables étaient joliment décorées de fleurs de la saison. Après la réception, l'heureux couple partit en voyage pour la Gaspésie.

Pour voyager, la mariée portait un ensemble deux-pièces, garni de renard platine, un chapeau de plumes d'autruche blanches et des accessoires noirs.

A leur retour, M. et Mme Lévesque habiteront Kirkland Lake.

## NOTES SOCIALES

Le Dr J.-Aimé Carle, de Val d'Or, Sullivan et Bourlamaque, est parti au cours de la semaine, pour aller assister au Conventum des Anciens à l'Assomption.

Mme Louis-Charles Trempe, femme de l'avocat Trempe, de Val d'Or, est partie, au cours de la semaine, en direction de Montréal, où elle visitera sa famille.

M. et Mme Gaston Guillemette ont été, au cours de la fin de semaine dernière, les héros d'une fête intime, à l'occasion de leur 10ème anniversaire de mariage. Dans le groupe, on remarquait: M. et Mme A. Soucy; M. et Mme Ben Cloutier; M. et Mme Leblanc; M. et Mme René Crevier, M. Morache et autres. Un magnifique bouquet de fleurs fut présenté à la charmante hôtesse.

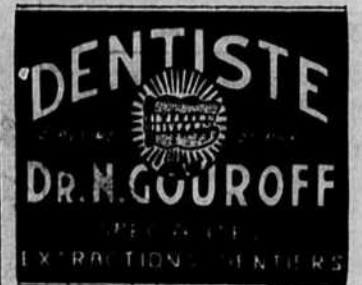
Meilleurs vœux à l'avocat Charles-Louis Trempe, de Val d'Or, qui fêtait, au cours de la semaine dernière, son 43ème anniversaire de naissance.

## Aux amateurs de quilles

Tous les amateurs de quilles sont priés de se rendre, mardi, le premier octobre, à la salle de Quilles de Val d'Or, propriété de M. Yamchuck, où l'on discutera des problèmes qui devront être confrontés au cours de la prochaine saison, à l'instar des organisations de Bourlamaque et de Malartic, en vue des tournois et de l'organisation en général.

## CHANGEMENT D'HORAIRE

en vigueur  
DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE  
Pour renseignements complets,  
consultez les agents de  
CANADIEN NATIONAL



106, Avenue Centrale, Tél. 605

## Repas à toutes heures VENEZ VOUS RAFRAICHIR AU SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée  
J. J. JOUBERT

125, HOTEL DE VILLE J.A.L. AYOTTE, gérant.  
VAL D'OR

### Produits pasteurisés

LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

## LAITERIE PARFONDEVAL

Tél: 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

## LANCE TAXI

Deux voitures neuves à votre service

— JOUR ET NUIT —

Taux spéciaux pour longs voyages

Tel. -- 178 3ième Avenue  
474 -- Val d'Or

### Montres "Elgin"

### Diamants "Bluebird"

ACHETEZ CHEZ

## G. & L. LEVESQUE

HORLOGER et BIJOUTIER

880 3ème Ave.

Val d'Or

### Capitol



### Jeweller

F. C. De La Chevrotière  
REPARATIONS GENERALES  
OUVRAGE GARANTI  
TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN  
Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque  
BOURLAMAQUE

DEMANDEZ-LE ET NOUS LE FERONS

## WALLY'S WELDING AND REPAIR SHOP

Nous nous spécialisons dans la soudure  
de l'aluminium et des surfaces dures.

3ème Ave. (en face de la Com. des Liq.) Tél. 415  
VAL D'OR